

## France Télévisions Delphine Ernotte- Cunci, touche pas à son poste

PAGES 8-9



D. ALLARD. LEEXTRA. OPALE

## FIN DE VIE L'Assemblée cherche la formule

PAGES 10-13

# Libération

## ZELENSKY À POUTINE ON SE VOIT À ISTANBUL ?

Le président ukrainien a pris au mot Vladimir Poutine qui réclamait une rencontre avant toute trêve. Il l'attendra jeudi en Turquie. «En personne».

PAGES 2-3

Libération

M 00135 - 512 - F: 2,80 €



## EDITORIAL

Par PAUL QUINIO

## Surprise

Un week-end à rebondissements qui ne permet certainement pas de s'attendre à un arrêt rapide de la guerre de la Russie en Ukraine, ni même à l'installation durable d'un cessez-le-feu. Avec un animal politique aussi torve que Vladimir Poutine, ce serait aller trop vite en besogne. Mais

il s'est tout de même joué depuis samedi une valse à trois temps diplomatiques qui laisse espérer que les lignes puissent enfin bouger, alors que la situation sur le terrain militaire grossièrement n'évolue pas. Premier temps : les dirigeants européens engagés dans la «coalition des volontaires» (Macron, Merz, Tusk et Starmer), menacent la Russie de sanctions supplémentaires si un cessez-le-feu «sans condition» n'entre pas en vigueur ce lundi. Le maître du Kremlin, pas du genre à céder à devant un tel ultimatum, répond en proposant d'ouvrir ce jeudi à Istanbul des «négociations», mais sans trêve

préalable. Une manière une fois de plus pour Vladimir Poutine de gagner du temps, en tentant de renvoyer la responsabilité de l'impasse diplomatique à son adversaire. La surprise est arrivée dimanche en fin de journée quand Volodymyr Zelensky a déclaré «attendre» son homologue russe jeudi en Turquie. Coup de bluff ou vraie proposition ? Il est en tout cas peu probable que Vladimir Poutine se rende lui-même en Turquie... Reste une question, car un quatrième acteur plane sur ce ballet diplomatique, Donald Trump. Avec quelle influence ? La fin de la guerre entre la Russie et

l'Ukraine, parmi tous ses dossiers brûlants ou auxquels il a lui-même mis le feu, est sans doute celui qu'il souhaite conclure à tout prix. A tout prix au sens propre tant le soutien militaire à Kyiv coûte selon lui trop cher aux Etats-Unis. Une autre manière de poser la question est de savoir si les Européens présents au côté de Volodymyr Zelensky dans la capitale ukrainienne samedi se réjouissent autant que la Maison Blanche du coup de poker du président ukrainien... Ils refusent en tout cas de cautionner ce possible sommet si les bombardements russes ne s'arrêtent pas avant. ◀

# UKRAINE

## Poutine embrouille, Trump embraye, Zelensky enchaîne

Le président ukrainien a répondu du tac-au-tac à la manœuvre dilatoire de son homologue russe, qui, ignorant l'exigence de cessez-le-feu formulée samedi par Kyiv et ses alliés européens, avait proposé une rencontre en Turquie jeudi.

Par  
**VERONIKA DORMAN**  
 Envoyée spéciale à Kyiv  
 Photo JEDRZEJ NOWICKI

**S'**est-il fait prendre à son propre bluff ? Vladimir Poutine, l'homme qui n'aime pas les ultimatums sauf si c'est lui qui les lance, a ignoré la mise en demeure des Occidentaux qui lui réclamaient samedi un cessez-le-feu «complet et sans conditions» à partir de lundi. Le président russe avait opposé dimanche des négociations «directes» et «sans conditions préalables», jeudi à Istanbul. Sans trêve. Mais contre toute attente, dimanche soir, tout en réaffirmant la nécessité d'un cessez-le-feu dès lundi, Volodymyr Zelensky a donné rendez-vous à son homologue russe jeudi en postant son invitation sur X : «J'attendrai Poutine en Turquie. En personne. J'espère que cette fois les Russes ne se chercheront pas d'excuses.»

En semblant prendre Poutine au mot, le président ukrainien met-il ses alliés européens en porte-à-faux après un sommet historique samedi à Kyiv ? Car, portant la volonté de la «coalition des volontaires», Emmanuel Macron, le Premier ministre britannique, Keir Starmer, le chancelier allemand, Friedrich

Merz, et le Premier ministre polonais, Donald Tusk, avaient exigé que, avant toute discussion, la Russie accepte un cessez-le-feu de trente jours sur terre, mer et dans les airs. Faute de quoi les alliés renforceraient les sanctions contre Moscou et l'aide militaire à l'Ukraine. Le tout – et c'était le développement inédit de la séquence diplomatique qui s'est ouverte depuis le retour de Trump à la Maison Blanche – avec l'aval et la bénédiction du président américain.

### Tour de passe-passe

Dans la nuit de samedi à dimanche, soit une heure et demie après la fin de la trêve unilatérale qu'il avait décretée à l'occasion de la fête de la Victoire, Poutine avait pris la parole pour faire sa contre-offre. «Nous proposons aux autorités de Kyiv de reprendre les négociations qu'elles ont interrompues à la fin 2022, de reprendre des négociations directes», avait dit le président russe à un parterre de journalistes. Des pourparlers de paix directs entre l'Ukraine et la Russie s'étaient en effet tenus à Istanbul au printemps 2022, peu après le début de l'invasion russe, mais s'étaient soldés par un échec. La Russie insistait sur la non-adhésion de l'Ukraine à

l'OTAN ainsi qu'un statut de dénucléarisation et de non-alignement. De l'autre côté, l'Ukraine avait exigé un cessez-le-feu total avant signature de tout accord.

Et en automne 2022, quand la Russie avait annexé quatre régions ukrainiennes, dont celle de Zaporizhia et Kherson qu'elle n'occupe toujours pas totalement, Volodymyr Zelensky avait signé un décret interdisant les discussions directes avec Vladimir Poutine.

Trop heureux de revenir dans le jeu, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait rapidement savoir dimanche à Emmanuel Macron, par téléphone, qu'il était prêt à accueillir des pourparlers de paix proposés par Poutine, un «tournant historique atteint dans les efforts visant à mettre fin à la guerre entre l'Ukraine et la Russie».

«Nous n'excluons pas que ces négociations aboutissent à un nouvel accord de trêve, à un nouveau cessez-le-feu», avait dit Poutine dans son allocution nocturne. Et voilà. Le tour de passe-passe semblait joué. Les Occidentaux et l'Ukraine demandent un cessez-le-feu sérieux, sans conditions, avec des garanties, pour commencer des négociations qui pourraient aboutir à une paix durable. Poutine propose en

échange d'entrer dans des négociations incertaines, sans trêve préalable. Avec à l'esprit les fameuses «causes profondes du conflit» qu'il faut éliminer, afin «d'établir une paix durable et de construire une perspective historique», soit la neutralisation d'une Ukraine, amputée de 20 % de son territoire. On y revient encore et toujours. Selon la politologue Tatiana Stanovaya, «Poutine voit l'occasion d'entraîner l'Ukraine dans un processus Istanbul-2, qui ressemble beaucoup aux pourparlers de mars-avril 2022, afin de poursuivre les mêmes objectifs – en y incluant désormais les territoires nouvellement annexés», écrit-elle dimanche sur X. Son but est de bloquer les livraisons d'armes occidentales, d'exploiter tout affaiblissement de la position de Zelensky et d'exacerber l'instabilité interne de l'Ukraine.»

### Crédules oreilles

Alors que les Européens ont pris acte du dérèglement de l'ordre mondial provoqué par le retour de Trump à la Maison Blanche et ne cessent d'œuvrer au renforcement de l'UE, Poutine, lui, n'a pas bougé d'un iota. Mais à l'intention de Donald Trump et de ses émissaires, qui semblent prêts à gober tout ce qu'il





Volodymyr Zelensky, avec Emmanuel Macron, à Kyiv samedi.

«à accepter IMMEDIATEMENT» d'aller en Turquie. «Au moins ils seront capables de déterminer si un deal est possible et sinon les leaders européens et les Etats-Unis sauront à quoi s'en tenir et pourront agir en conséquence. Je commence à penser que l'Ukraine ne trouvera pas d'accord avec Poutine.» Et de conclure en lettres capitales «FAITES CETTE RENCONTRE!!!». Coupant l'herbe sous les pieds des Occidentaux et accordant encore et toujours le bénéfice du doute à Poutine.

**Aucun accord possible**

Après trente-six heures diplomatiquement intenses, les déclarations des parties adverses paraissent plus consistantes et précises, dates et actions à l'appui, mais les positions de Kyiv et de Moscou restent fondamentalement inconciliables. C'est pourquoi, ni l'un ni l'autre «ne sont prêts à accepter une paix durable», écrit encore Stanovaya. *Aucun accord n'est possible de façon réaliste aujourd'hui. Enfin, aucun niveau de pression extérieure [...] ne modifiera la position de Poutine*, qui n'acceptera rien de moins que la capitulation de l'Ukraine, de gré ou de force. Et qui, à part un coup de théâtre extraordinaire, ne devrait faire le voyage d'Istanbul jeudi. ♦

**Inquiet de perdre le soutien de Donald Trump, Vladimir Poutine pourrait se montrer plus ouvert à l'idée d'une trêve avec Kyiv, analyse le géopolitologue Frédéric Encel, après l'ultimatum adressé au Kremlin par les alliés européens samedi.**

Trois ans après l'invasion russe, la diplomatie semble s'accélérer en Ukraine. Avec le blanc-seing des Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Pologne réclamant un cessez-le-feu inconditionnel de trente jours à partir de ce lundi pour ensuite négocier. Vladimir Poutine a répondu par une proposition de pourparlers jeudi à Istanbul, acceptée par Volodymyr Zelensky dimanche en fin de journée. Soit une «inflexion» inédite de la part

du Kremlin, analyse Frédéric Encel, professeur de géopolitique à Sciences-Po Paris et auteur de *La guerre mondiale n'aura pas lieu* (éd. Odile Jacob).

**Les négociations de ce weekend marquent-elles une avancée significative dans la recherche d'un cessez-le-feu en Ukraine?**

Sur la possibilité d'un cessez-le-feu, je suis très optimiste, car les deux belligérants en ont besoin. Côté russe, Poutine peut bien faire le matamore en menaçant l'Occident d'apocalypse et en invitant une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement à Moscou [à l'occasion des commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale vendredi, ndlr], il n'en reste pas moins que son armée et son économie sont absolument dégradées. Sur le plan militaire, cela fait plus de deux ans et demi qu'il n'a pas été capable de lancer la moindre offensive victorieuse. Sur le plan

économique, la Russie a certes les reins solides grâce aux quantités de gaz et de pétrole dont elle dispose et que l'Inde et la Chine achètent complaisamment, mais elle subit des pressions de la part de Pékin. La Chine ne veut pas de cette guerre et du désordre mondial auquel elle contribue.

**Et du côté de l'Ukraine?**

Un cessez-le-feu permettrait à la population ukrainienne de souffler et à l'armée de se réorganiser, et sans doute aussi de recevoir de nouveaux armements en provenance d'Europe. De toute façon, Volodymyr Zelensky n'a pas le choix. Il compte de manière pratiquement existentielle sur le maintien d'une aide militaire américaine et européenne. Par conséquent, s'il y a pression occidentale pour que l'Ukraine accepte

le cessez-le-feu, il ne pourra pas ne pas s'y soumettre.

Il faut rappeler que l'Ukraine a signé le 30 avril un accord avec les Etats-Unis portant sur l'exploitation par des entreprises américaines d'un certain nombre de ressources naturelles ukrainiennes. Il y a encore six mois, cela aurait été hors de question.

**Quel regard portez-vous sur la contre-proposition de Vladimir Poutine, lancée dimanche au lendemain de l'ultimatum européen ? Faut-il y voir une inflexion de la ligne du Kremlin ?**

Sur la forme, non. Fondamentalement, Vladimir Poutine a dit non aux Européens. Mais c'est parce que leur proposition est présentée sous la forme d'un ultimatum. Sur le fond, en revanche, il y a une inflexion. Vladimir Poutine a formulé une proposition située dans l'espace - à Istanbul - et dans le temps - jeudi. Ce n'est donc pas une proposition évasive. Pour accroître la pression, les Européens, qui ne pèsent pas suffisamment à eux seuls, ont réussi à inclure les Etats-Unis dans leur ultimatum. Et Vladimir Poutine commence à se rendre compte que Donald Trump perd patience.

**Le président américain est-il en train de changer de stratégie, après s'être montré clairement favorable à la partie russe ?**

Dans ce dossier, Donald Trump a mis sa crédibilité sur la table : il avait dit pendant la campagne électorale, puis après son élection, qu'il réussirait à obtenir un cessez-le-feu en vingt-quatre heures, puis en quelques semaines. Mais il a été investi en janvier et la guerre a toujours cours, ce dont il s'est agacé publiquement. Vladimir Poutine l'a fait patienter et risque désormais de perdre la proposition alléchante défendue au début par la Maison Blanche, à savoir un cessez-le-feu favorable quasiment en tous points à Moscou. En cela, Donald Trump a rééquilibré sa position, mais ce n'est pas un changement de nature idéologique. Sa seule boussole, c'est le mercantilisme absolu : il veut faire des affaires avec la Russie.

**Quelles sont les chances qu'un éventuel cessez-le-feu aboutisse à une paix durable ?**

L'Ukraine n'acceptera jamais l'annexion de la Crimée ou d'une grande partie du territoire. De son côté, Vladimir Poutine n'acceptera pas non plus de rétrocéder les territoires conquis par son armée. D'autant que le président russe ne reconnaît même pas le gouvernement ukrainien, qu'il qualifie de nazi. Il y a là des lignes rouges absolues, de part et d'autre. Je ne crois donc pas à un cessez-le-feu qui déboucherait sur un traité de paix. Il pourrait plutôt acter la situation de conflit gelé que l'on constate sur le front depuis plus de deux ans.



INTERVIEW

DR

Recueilli par  
SAMUEL RAVIER-REGNAT

# «Kyiv et Moscou ont besoin d'un cessez-le-feu»

# ÉDITOS /



Dans le nord de la bande de Gaza, samedi. PHOTO AMIR COHEN. REUTERS

# Les mots pièges du débat israélo-palestinien

Par **THOMAS LEGRAND**  
Chroniqueur politique

**L**e fétichisme des mots pourrit la conversation nationale et piège jusqu'aux plus scrupuleux et honnêtes débatteurs. Michel Foucault, dans *les Mots et les Choses* (Gallimard, 1966), expliquait que les «*conditions de vérité*», qui définissent les conditions du discours, changent selon les périodes de l'histoire. Cette idée facilement compréhensible s'agissant du discours scientifique vaut pour l'ensemble des sujets. Les mots de nos discours, les termes de nos argumentaires changent d'acception selon les rapports de force et les situations politiques du moment. Ainsi, le mot «intégration» était celui des défenseurs de l'Algérie française au début des an-

nées 1960 et celui, fort différent, des antiracistes de SOS Racisme dans les années 1980. Le terme «identité de la France», dans ces années 80, évoquait notre caractère, notre art de vivre, la variété de nos paysages. Le vocable «identité française» aujourd'hui parle de racines, de religion, d'origines ethniques. Ceux qui regrettent que l'acception du mot «identité» des années 80 n'ait plus court doivent se battre pour imposer une nouvelle acception, mais ils ne peuvent pas décider que ce mot est à bannir. Il en va de même, par exemple, pour le mot «islamophobie». Il est utilisé dans le langage courant. On peut regretter qu'il englobe trop souvent la critique légitime d'une religion ou la lutte

contre son versant politique ou terroriste, mais le récuser serait comme interdire le Covid pour le soigner. Aux mécontents d'utiliser le mot à leur guise et de tenir d'imposer leur acception

**Eviter le fétichisme des termes, éviter que certains soient utilisés comme des éteignoirs de débat, éviter de leur faire porter des charges symboliques trop lourdes.**

au débat. Ce n'est pas un hasard si la citation de Camus selon laquelle «*mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde*» est devenue un poncif de nos débats.

Les mots et leurs mésusages, leurs instrumentalisations, leurs diabolisations pourrissent, en ce moment, le débat sur la question israélo-palestinienne. «Terrorisme», «sionisme et antisionisme», «antisémitisme», «génocide» : tous ces mots ont des définitions juridiques plus ou moins précises et variables. Ils ont aussi des significations politiques et font appel à des références historiques et symboliques parfois éloignées de leur sens juridique.

L'attaque menée par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 était, de toute évidence, «terroriste» au sens politique et juridique pour les Français, et ceux qui ne l'ont pas qualifié ainsi ne doivent pas s'étonner de subir les foudres de la majorité des parties prenantes au débat national.

D'un point de vue international, la question est plus discutable. L'antisionisme est-il un antisémitisme? Si l'on considère que le sionisme c'est le droit d'Israël à exister, être antisioniste ressemble à de l'antisémitisme.

Si le sionisme est vu comme une forme d'impérialisme ou d'expansionnisme, voir de messianisme, alors l'antisionisme n'est pas un antisémitisme.

De quoi parle-t-on quand on utilise ces mots? C'est d'abord à cette question qu'il faut répondre, mais l'info continue ne fournit pas le lexique. «Génocide»: pour ce terme tellement chargé d'histoire, le sens juridique doit primer et se confondre avec le sens politique. Les juristes internationaux en débattent. Il peut être question «d'intention génocidaire» puisque le but du droit international en matière de génocide est de les éviter. Le terme ne doit être ni interdit ni exigé.

Eviter le fétichisme des mots, éviter que certains mots soient utilisés comme des éteignoirs de débat, éviter de faire porter aux mots des charges symboliques trop lourdes, éviter de considérer que les mots sont des objets figés, la propriété d'une idéologie ou d'un camp, préférer tenter d'imposer un contenu aux mots plutôt que de prononcer des interdits sémantiques vains, voilà bien les attitudes que, collectivement, nous devrions adopter pour dépassionner et désexaminer nos débats. ◀



# ON N'A PAS BESOIN DE PÉTROLE POUR AVANCER.

Rouler à l'électrique,  
c'est 5 fois moins d'émissions de CO<sub>2</sub>\*  
qu'avec un moteur thermique.



RCS PARIS 552 031 317

L'ÉLECTRICITÉ, ÇA NE FAIT QUE COMMENCER

\* Étude Transport & Environment, 2022, page 1. Moyenne sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule. Plus d'informations sur [edf.fr/mobilite-electrique](http://edf.fr/mobilite-electrique)  
L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Donald Trump jeudi  
à la Maison Blanche.  
PHOTO EVAN VUCCI, AP



# Trump au Moyen-Orient

## «Si les Américains mettent la pression sur Nétanyahou, c'est fini pour lui»

Le président des Etats-Unis s'envole ce lundi pour l'Arabie Saoudite, point de départ d'une tournée dans la région. Une visite cruciale, selon Adel Bakawan, sociologue spécialiste du Moyen-Orient.

Recueilli par  
**HALA KODMANI**  
et **LUC MATHIEU**

**C**hercheur associé au programme Turquie-Moyen-Orient de l'Institut français des relations internationales, Adel Bakawan dirige le nouveau centre de recherche European Institute for Studies on the Middle East, à Paris. Le sociologue, qui vient de publier *la Décomposition du Moyen-Orient* (éd. Tallandier), considère comme «très importante» la visite de Donald Trump en Arabie Saoudite (avant le Qatar et les Emirats arabes unis), devenue la principale puissance régionale. Et qui ne peut envisager de normalisation de ses relations avec Israël tant que la guerre à Gaza se poursuit et «sans une perspective sérieuse pour la question palestinienne».

### Pourquoi Donald Trump entame-t-il son voyage au Moyen-Orient par l'Arabie Saoudite?

Il a compris que l'Arabie Saoudite est aujourd'hui au centre de toutes les gravités au Moyen-Orient. L'histoire de la région se fait aujourd'hui là-bas, et non pas aux Emirats, en Irak, en Syrie ou au Liban. Comme dans les années 1960, elle se faisait en Egypte, avec Gamal Abdel Nasser. Sans lui, rien ne se faisait. L'Arabie Saoudite a remplacé l'Egypte, et Mohammed ben Salmane [MBS, ndlr] a remplacé Nasser. Mais avec un autre paradigme évidemment, en intégrant toutes les transformations du Moyen-Orient.

### Comment est-elle parvenue à cette position?

Il y a eu plusieurs étapes. En 2003, elle rompt son alliance stratégique de plus d'un siècle avec les Etats-Unis en refusant de participer à l'invasion et à l'occupation de l'Irak. Elle y était farouchement opposée, comme la Turquie, et elle entraîne avec elle les pays arabes. C'était vraiment la rupture avec le «Grand Moyen-Orient» envisagé par les Etats-Unis après le 11 Septembre. Ils ne peuvent plus se tourner que vers l'Iran, pourtant l'un des pays de «l'axe du mal». C'est avec l'Iran qu'ils ont reconstruit le nouvel Irak.

En 2014, lors de l'apparition du califat de Daech, l'Arabie Saoudite ne peut pas rester neutre. Elle va mobiliser non seulement des moyens financiers, mais aussi militaires, diplomatiques et médiatiques contre l'Iran, car elle estime que c'est lui qui est derrière ce nouveau désordre au Moyen-Orient. En 2019, MBS se rend compte qu'il vivait sur une illusion, celle que les Etats-Unis défendraient l'Arabie Saoudite coûte que coûte, une illusion forgée sur l'intervention américaine pour défendre le Koweït contre l'Irak en 1990. L'Arabie Saoudite est alors visée par des tirs de drones et des missiles balistiques iraniens sur son sol et au Yémen. Donald Trump lui répond que les Etats-Unis ne sont pas attaqués et qu'ils n'interviendront pas.

### Comment MBS réagit-il?

Il met en place une commission de 60 personnalités, des diplomates, des géopoliticiens, des historiens,

des anthropologues: des spécialistes des relations internationales. Ils doivent répondre à une seule question: qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? A partir de là, la nouvelle doctrine adoptée par Riyad est celle de la Turquie auparavant : n'avoir plus aucun problème avec les pays voisins. On assiste à une normalisation des relations du royaume avec le Yémen, la Chine, la Russie, les Emirats, et même à la signature d'un traité stratégique avec l'Iran en 2023 à Pékin. C'est la paix irano-saoudienne. L'ordre milicien est laissé à l'Iran tandis que l'Arabie Saoudite met en place un ordre sécuritaire, et autoritaire, basé sur la sécurité, la stabilité et le développement économique. Mais avec moins de démocratie et de droits de l'homme. Cela a tenu jusqu'aux attaques du Hamas, le 7 octobre 2023.

#### Qu'attend Trump de MBS?

Probablement des investissements saoudiens à hauteur de 1000 milliards de dollars /890 millions d'euros/. MBS a déjà annoncé 700 millions de dollars. Ce n'est pas rien bien sûr, mais ce serait une erreur de considérer que Trump n'y va que pour le business. Il a parfaitement compris, son administration aussi, que l'Arabie Saoudite a considérablement évolué depuis 2019. Il y a également une dimension personnelle à prendre en compte : Trump est fasciné par le prix Nobel de la paix. Il imagine qu'il pourrait l'obtenir s'il parvenait à convaincre l'Ara-

bie Saoudite de rejoindre les accords d'Abraham et de normaliser ses relations avec Israël. Mais pour cela, il faut proposer une perspective à la question palestinienne, à savoir une proposition viable, qui puisse mener à la création d'un Etat palestinien.

#### Mais MBS ne peut pas accepter de normaliser les relations avec Israël tant que Gaza est en guerre?

Non, il a trois conditions, dont celle de trouver une solution viable à la question palestinienne. Il veut par ailleurs l'autorisation de développer du nucléaire civil et un partenariat stratégique avec les Etats-Unis qui lui offrira la même protection que celle offerte à Israël.

#### Pourquoi l'Arabie Saoudite est-elle autant en retrait sur la guerre à Gaza ? Pourquoi ne fait-elle pas plus?

Elle ne s'engage pas parce qu'il n'y a aujourd'hui aucune perspective viable offerte par les pays régionaux et les puissances internationales. Et il n'y en aura pas tant que Benyamin Nétanyahou sera Premier ministre. Et il n'y a que deux acteurs capables de le faire partir : Donald Trump et la société israélienne. Il y a aujourd'hui quatre scénarios pour Gaza. Le premier est de déporter les Gazaouis, comme Trump l'a proposé dans son plan de «riviera

du Moyen-Orient», mais il est irréalisable, les Gazaouis ne voudront pas tous partir. Le deuxième est ce qu'il se passe aujourd'hui, à savoir que l'armée israélienne les pousse dans le sud de Gaza, et de transformer en enfer ces 20% de l'enclave pour qu'ils partent d'eux-mêmes, mais là aussi, ils préféreront mourir.

Le troisième scénario est d'amener une nouvelle gouvernance, comme dans le plan adopté par la Ligue arabe en mars, mais aucun pays arabe n'acceptera d'aller à Gaza si le Hamas ne désarme pas. Le quatrième, le plus probable, est que le chaos actuel se poursuive. Dans ce dernier scénario, l'Arabie Saoudite ne peut pas s'engager.

#### Trump a déclaré qu'il ferait une grande annonce sur le Moyen-Orient ce lundi, à la veille de son déplacement à Riyad. Pourrait-elle concerter Gaza ?

Oui, j'en suis persuadé. L'autre dossier est l'Iran, mais il y a des négociations en cours avec les Etats-Unis. Donc le plus probable est qu'il s'agisse de Gaza. Cela ne peut pas être son plan de riviera, pas plus qu'une occupation israélienne totale de Gaza. Cela pourrait être le plan arabe, modifié.

#### De quelle manière ?

La grande fragilité du plan arabe est la question du désarmement

du Hamas. Il faut dire au Hamas que le moment est venu de choisir entre l'existence de Gaza et la sienne. Il faut qu'il désarme et que ses dirigeants qui sont toujours à Gaza s'exilent, au Qatar ou en Turquie. Aucun Etat arabe n'accepte d'aller à Gaza sans le désarmement du Hamas.

#### Le Hamas pourrait-il accepter ?

Pour le moment, tout le monde a besoin du Hamas pour négocier un cessez-le-feu. Et il faut rappeler qu'il ne fait pas partie du jihad internationaliste qui souhaite mourir pour mourir. C'est un mouvement jihadiste palestinien qui fait partie des Frères musulmans, qui sont pragmatiques. Il veut savoir à quel moment on négocie, à quel moment on avance, à quel moment on recule.

#### Comment les Saoudiens peuvent-ils influer sur Trump ?

Les Saoudiens ont utilisé toutes les cartes de pression sur la Maison Blanche pour que les Etats-Unis signent un cessez-le-feu avec les Houthis du Yémen, pour ne pas mettre en danger la présence du président américain lors de sa visite en Arabie Saoudite. Négocié par Oman après des semaines de frappes aériennes américaines au Yémen, l'accord a été conclu mardi. Nétanyahou est d'ailleurs très en colère contre Trump. Il l'a dit clairement alors qu'il avait annoncé ne pas lancer son opération sur Gaza avant la visite de Trump dans le Golfe.

#### Pourrait-on voir Trump s'opposer à Nétanyahou ?

Il y a quelque chose qui se déchire entre les deux. Si les Américains mettent la pression sur Nétanyahou pour qu'il parte ou qu'il change sa stratégie, c'est fini pour lui. Il perd le soutien de l'extrême droite et une nouvelle période s'ouvre aux Israéliens. Avec Nétanyahou, rien n'est possible, mais si son gouvernement chute, cela ouvre d'autres possibilités, dont la formation d'un gouvernement avec qui on peut négocier. Aujourd'hui, la négociation avec l'Arabie Saoudite et Israël est bloquée à cause de Benyamin Nétanyahou qui refuse les conditions de Riyad pour la normalisation.

#### Donald Trump pourrait-il annoncer un cessez-le-feu à Gaza ?

Ce déplacement est très important parce qu'il précède la conférence [internationale de l'ONU] du mois de juin. Avec Trump, Mohammed ben Salmane pourrait construire quelque chose à proposer au mois de juin avec le président Macron à New York. Pour que cette conférence soit crédible, il faut construire en amont quelque chose avec le président américain. Et cette chose-là, cette surprise-là, pourrait concerner le règlement de la question palestinienne. Sous quelle forme? On ne sait pas. En tout cas, une normalisation entre l'Arabie Saoudite et Israël est impossible sans une perspective sérieuse pour la question palestinienne. ♦



DR

**22<sup>e</sup> forum international de la Météo et du Climat**

**15 > 17 mai 2025**

**Académie du Climat**

**2 place Baudoyer, Paris 4<sup>e</sup>**

**entrée libre**



**ATELIERS • ANIMATIONS • EXPOSITIONS • DÉBATS • PERFORMANCES...**

co-organisateurs

météo climat



La Macif,  
c'est vous.

**KERING**

[forumeteoclimat.com](http://forumeteoclimat.com) #FIMC2025



Par  
ADRIEN FRANQUE

**S**on projet s'intitule «Réconcilier». Ce lundi à 14 heures, Delphine Ernotte-Cunci le présentera aux membres du collège de l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel. Du jamais-vu : la dirigeante de 58 ans postule à un troisième mandat de cinq ans à la tête de France Télévisions. Face à elle, trois prétendants : l'ex-députée La République en marche et productrice Frédérique Dumas, partie fâchée de la macronie, l'ex-directrice générale adjointe de la régie pub de France Télés Irène Grenet, et Jean-Philippe Lefèvre, consultant en communication, vingt-deux ans passés à Public Sénat. Des CV suffisants pour diriger une telle boîte, avec ses 8 800 salariés et ses 2,6 milliards d'euros de budget annuel, si centrale pour l'écosystème culturel français, si compliquée à manœuvrer ? Pas sûr.

Alors Delphine Ernotte-Cunci paraît bien placée pour étendre son règne sur quinze années. Qui aurait pu prédire une telle longévité lors de sa nomination en 2015, elle qui débarquait du secteur des télécoms, alors directrice générale d'Orange France ? Depuis, elle a apprivoisé le milieu de la télé. «*Elle est arrivée sur un terrain qui ne lui était pas acquis, juge Rodolphe Belmer, le PDG de TF1, qui la connaît de longue date. Elle s'est installée de façon très légitime et incontestable, à la fois bonne diplomate et bonne guerrière.*»

La vingtaine de personnalités gravitant autour de France Télévisions interrogée par *Libération* met une chose surtout à son crédit : avoir réussi à gérer une entreprise réputée ingérable. Un tour de force accompli en instaurant, en dix ans, une hypercentralisation du pouvoir. En actant la fusion des rédactions de France 3 et France 2 dès le départ, puis la fin des différentes directions de chaînes et donc la création d'un guichet unique pour les producteurs, avec même une marque unique à terme, France.tv. A l'arrivée, une puissance concentrée surtout entre ses mains et celles du dévoué Stéphane Sitbon-Gomez. Un lieutenant supérieurement malin et fin politique, arrivé dircab, devenu numéro 2 à 33 ans à peine, l'œil sur l'imposant budget programmes de plus de 900 millions d'euros annuels. Le duo est foncièrement atypique, entre l'ingénierie formée à France Télécom et l'ex-militant écolo, un temps conseiller de Cécile Duflot. Car beaucoup d'autres cadres ont valsé, cinq directeurs de l'information épousés en dix ans, presque autant de DRH. «*Delphine, elle fait confiance à fond, mais elle peut aussi couper à fond*, décrit une ancienne membre du comité de direction. Il faut seulement l'informer, elle ne veut pas apprendre des choses par hasard.» Sauf qu'aujourd'hui, la structure se fissure, avec un déficit inhabituel de 76 millions d'euros en 2025, des relations fracturées avec les syndicats, et un soutien politique quasi-nul.

#### DÉDAIGNÉE PAR MACRON

Alors, l'Elysée aurait pu vouloir passer à autre chose. Si, officiellement, le pouvoir ne s'immisce pas dans ces nominations par des autorités indépendantes, la réalité démontre souvent l'inverse. L'an passé, sous serment à l'occasion d'une commission d'enquête parlementaire, l'ancien président du CSA Olivier Schrameck avait révélé avoir été incité par le président François Hollande, en 2015, à ne pas trop s'attarder sur certaines candidatures : «*Il m'a "décommandé" une ou deux personnes dont la rumeur publique indiquait qu'elles pouvaient être candidates à une chaîne.*» Delphine Ernotte-Cunci avait remporté la mise. Cette fois, les profils chevronnés ont déclaré forfait. «*Il y a la question d'un*

*salaire peu attrayant pour des dirigeants de haut niveau*, juge un observateur du processus. Et puis, l'incertitude autour de la holding a pu en décourager certains.» C'est le projet France Médias, une superstructure chapeautant tout l'audiovisuel public, qui laisserait peu de marge de manœuvre au ou à la future PDG. La «réforme maudite», telle qu'elle est désormais connue à l'Assemblée en raison de son ajournement permanent, doit repasser courant juin devant les députés. Delphine Ernotte-Cunci en a pris son parti puisqu'elle se verrait bien diriger cette nouvelle entité. Jusqu'à lier son destin à celui de Rachida Dati. Le «pacte de la holding», pourrait-on l'appeler, qui assurerait un legs à peu de frais à la ministre de la Culture avant de se lancer à l'assaut de la mairie de Paris, et une super promotion à Delphine Ernotte-Cunci. «*Delphine ne veut plus réformer France Télévisions mais serait prête à réformer l'ensemble*» de l'audiovisuel public, estime un cadre de Radio France, où, on en est certain, la PDG de France Télés veut cannibaliser leurs moyens. Au milieu, un caillou dans la chaussure quand même : un *Complément d'enquête* consacré à Dati qui doit être diffusé cette année sur France 2. La ministre de la Culture

s'en est émue sur le canapé rouge de Michel Drucker, blâmant des «journalistes du service public qui fouillent» dans sa vie privée. Cette holding en suspens a donc verrouillé le jeu pour la présidence. L'Elysée semble s'y être résolu. Dès le début, pourtant, Delphine Ernotte-Cunci fut dédaignée par Emmanuel Macron. Trop étiquetée de gauche, trop perçue comme proche de François Hollande, la présence à ses côtés de l'ancien vert Sitbon-Gomez n'arrangeant rien. Il y eut surtout l'épisode de l'audiovisuel public «*honte de la République*», ce propos lâché par Macron devant des députés en 2017. La citation était erronée : les propos étaient... pires, le Président fustigeant notamment «*une honte en termes de gouvernance, une honte en ce que j'ai pu voir de l'attitude des dirigeants*». Delphine Ernotte-Cunci n'était pas la dernière visée. La suite s'est traduite en actes : alors à Bercy, Gérald Darmanin a voulu raboter un milliard à France Télés, le gouvernement a cherché à lui sucer France Ô et France 4 (seule la première sera supprimée en 2020). Le tout culminant avec la suppression de la redevance en 2022, et les coupes budgétaires qui se sont enchaînées pendant ce temps-là. L'ancienne ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, a

pu observer Ernotte-Cunci de l'autre côté de la table à cette époque, «*quelqu'un de très subtile et constructive dans les négociations. Elle ne dit pas non à tout, elle arrive toujours avec une ouverture*». Comme avec France 4, sauvée pendant le Covid en transformant la chaîne en antenne jeunesse et spectacle vivant, sans surcoût. «*Son tour de force, c'est d'avoir réussi à encaisser ces baisses de budget, tout en développant les audiences et en innovant à tous les étages*», juge-t-elle. Visible sur YouTube, une scène semble témoigner des rapports compliqués entre la PDG et Emmanuel Macron. Le 27 novembre à l'Elysée, les présidences de Radio France et de France Télévisions viennent remettre les prix du concours «*Talents des cités*» à de jeunes entrepreneurs des quartiers populaires. Delphine Ernotte-Cunci, chignon bas et ample robe grise, évoque le stress que peuvent éprouver les récipiendaires, stress qu'elle connaît aussi. Pourquoi ? A cause de la présence d'Emmanuel Macron au premier rang : «*Je ne suis pas timide, mais il n'y a qu'une personne qui me met parfois en difficulté, pour de bonnes raisons, c'est le président de la République*», lui adresse-t-elle sur un ton entre la déférence excessive et la blague surjouée.

# France Télévisions Delphine Ernotte-Cunci, faim de règne

Après dix ans à la tête de la télé publique et malgré des relations fraîches avec l'Elysée, la PDG, auditionnée par l'Arcom ce lundi, aligne les éléments en sa faveur pour briguer un troisième mandat.





Paris, en octobre 2023. PHOTO JEANNE ACCORSINI. ABACA

*Donc je vais essayer de chasser ma timidité, en dépit de votre présence gracieuse !* Moment de gêne.

### LES PRODUCTEURS, LEVIERS D'INFLUENCE

En coulisses, c'est aussi Alexis Kohler, bras droit du Président jusqu'en avril, qui n'en fut pas un grand défenseur. L'ex-secrétaire général de l'Elysée n'a jamais caché son mépris pour l'audiovisuel public – il connaît la machine, pour avoir été administrateur de France Télés au début des années 2010. De son côté, ancien de France 2 où il présentait les journaux de la nuit dans les années 90, le conseiller mémoire Bruno Roger-Petit aurait bien voulu lancer un vieux copain, le patron de l'info de TF1, Thierry Thuillier, à l'assaut de la télé publique. Les deux se sont finalement ravisés : contexte trop compliqué. Aujourd'hui, à l'Elysée, le mépris a, semble-t-il, laissé place au désintérêt. «Nous avons fait le constat que nous sommes passés de la société de la télévision, qui fédérait une communauté d'imaginaires, à la société des écrans, qui produit des tribus», expose un conseiller élyséen, expliquant quasiment que la télé publique appartient déjà au passé. Le même concède,

à propos du duo Ernotte-Sitbon, qu'«en termes d'audience et de défense des intérêts vitaux, on ne peut rien leur reprocher». Avant l'écart de cette année, les budgets avaient été tenus, malgré les dotations qui baissent. Surtout, un chiffre met fin à tout débat : 84, soit le pourcentage de Français ayant une bonne image de France Télévisions selon l'Ifop. «On tient surtout grâce au public, juge-t-on du côté de la direction. Le JDD et Pascal Praud peuvent nous défoncer toutes les semaines, il y a un vrai attachement à France Télés.»

L'intérêt de l'Elysée pour ce troisième mandat pourrait néanmoins se situer ailleurs. Proche du couple Macron, Marc-Olivier Fogiel avait été encouragé à postuler. Mais l'ancien patron de BFM TV n'a pas voulu se présenter face à Delphine Ernotte-Cunci. L'affaire pourrait-elle se jouer autrement, avec un poste de numéro 2 dans le futur organigramme ? Contacté par Libération, Marc-Olivier Fogiel n'a pas souhaité s'exprimer. Son arrivée poserait la question de l'avenir de Stéphane Sitbon-Gomez. Mais difficile d'imaginer Ernotte-Cunci se passer du précieux rouage qu'il fut pour actionner le véritable levier d'influence de ces dernières années : les producteurs. Plu-

sieurs anciens cadres de France Télés décri-

vent un duo Ernotte-Sitbon obnubilé par sa réputation, et passant par le milieu de la production pour gagner en crédit. «Ils ont très peur qu'on parle mal d'eux dans la sphère politique», confie un ex-salarié qui les a un temps côtoyés. Alors, conseil aux producteurs : ça marche très bien quand le duo est menacé de se faire pourrir dans le Tout-Paris.» Certains profils réputés pour leurs réseaux, même vieillissants, seraient particulièrement bien en cour. Il y a Simone Harari Baulieu, la patronne de la société de production Effervescence (*Tout le monde veut prendre sa place*) aux dîners encore très courus. Ou l'ancien journaliste mitterrand-sarkozyste Georges-Marc Benamou, voire l'ancien directeur de France 2 Jean-Pierre Cottet. Comment se traduit cette influence ? Par des «toboggans», des productions validées directement par la direction, court-circuitant les unités qui arbitrent d'ordinaire les dossiers. Ces cas se seraient multipliés depuis la promotion de Sitbon-Gomez comme numéro 2. Mais rien, à côté de l'importance démesurée qu'a pris sur la grille un vrai producteur influent : le boss de Mediawan, Pierre-Antoine Capton. «Pour eux, c'est un dieu vivant, parce qu'il est proche de Macron», affirme un ancien dirigeant de la mai-

son. Le producteur de *C à vous* a fait de son émission un carrefour politique prisé, tout en étant le documentariste attitré de la présidence Macron – deux réalisateurs de Mediawan suivent quasi quotidiennement le chef de l'Etat depuis le début de son deuxième mandat. Là-dessus, tout le milieu de la production a ricané en lisant une interview de «PAC au Parisien en mars, faisant de la retape pour un statu quo à France Télés : «Pour moi, le meilleur choix serait celui de la stabilité pour continuer ce travail récompensé par de bonnes audiences.» Est-il la meilleure assurance-vie de Delphine Ernotte-Cunci ?

LIBÉ.FR

Retrouvez sur notre site les deux autres volets de notre série d'enquêtes sur la présidence de France Télévisions, consacrés à la **politique éditoriale** du groupe audiovisuel – focalisé sur les audiences et les formules éprouvées – et au **dialogue social** – qui s'est envenimé au fil de transformations de plus en plus brutales et verticales.



Alfred, en soins palliatifs, reçoit la visite d'une infirmière chez lui, en Haute-Garonne.



Pauline, atteinte d'un cancer du duodénum agressif, a pu rentrer chez elle à Labastide-

# FIN DE VIE A l'Assemblée, le retour d'une loi en terrain miné

Les députés examinent dès ce lundi deux textes pour faire naître le «nouveau modèle français» promis par Emmanuel Macron. Si le premier sur les soins palliatifs devrait être adopté sans accroc, les discussions sur l'aide à mourir, elles, s'annoncent plus tendues.

Par NATHALIE RAULIN  
Photos ULRICH LEBEUF. MYOP

**L**a France est-elle sur le point de se doter de la «grande loi républicaine» ouvrant un droit à l'aide à mourir aux malades incurables en grande souffrance, attendue de très longue date par l'opinion ? A compter de ce lundi et jusqu'au 25 mai, les députés sont pour la seconde fois appelés à débattre du «nouveau modèle français de la fin de vie», promis par Emmanuel Macron en avril 2023 mais compromis, quelques jours avant sa possible adoption, par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin.

Il a fallu toute la combativité du député apparenté Modem Olivier Falorni pour remettre l'ouvrage sur le métier, puis obtenir de François Bayrou sa réinscription à l'agenda parlementaire. Défavorable à titre personnel à l'aide à mourir, le Premier ministre a posé ses conditions : la scission du texte sur la fin de vie en deux propositions de loi (PPL) distinctes : une première consacrée à «l'accompagnement et aux soins palliatifs», portée par la députée (EPR) Annie Vidal, et une deuxième ouvrant un «droit à l'aide à mourir», défendue par Olivier Falorni. Après une discussion commune, les députés examineront les deux textes séparément. Un vote solennel sera organisé sur chacun le 29 mai.

Cette procédure en deux temps a un but : rendre possible un vote de rejet du droit à l'aide à mourir tout en préservant les dispositions relatives aux soins palliatifs. Pour cause, adoptée à l'unanimité en commission des affaires sociales le 11 avril, la PPL sur les soins palliatifs devrait l'être sans difficulté dans l'hémicycle.

Les débats sur la deuxième proposition de loi devraient être plus âpres. Une grande partie des élus de la droite conservatrice et extrême sont ontologiquement hostiles à l'aide à mourir. Face à eux, l'écrasante majorité des élus de gauche et du centre se préparent à défendre un texte destiné à offrir une échappatoire digne aux malades incurables en grande souffrance. Une vision à laquelle le gouvernement apporte un soutien mesuré.

Dans un entretien au *Parisien* ce lundi, la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, qui sera présente dans l'hémicycle tout au long des débats, ne fait pas mystère de sa volonté de «légiférer», mais précautionneusement. «Je recherche un équilibre entre ceux qui voudraient aller beaucoup plus loin et ceux qui estiment que le cadre actuel est suffisant», indique-t-elle, tout en insistant pour que «l'accès à l'aide à mourir soit très encadré».

## LIBRE CHOIX

Conscient d'avancer en terrain miné, Olivier Falorni a veillé au grain. Lors du passage du texte devant la commission des affaires sociales courant avril, son rapporteur s'est opposé à la plupart des tentatives de desserrer l'accès au droit à mourir. Un impératif pour ne pas effrayer les députés tangents. Parmi les rares modifications adoptées, la plus notable concerne les modalités de l'aide à mourir. Alors que la proposition de loi initiale privilégiait l'administration par le malade lui-même de la substance létale sauf en cas d'incapacité physique, les



Saint-Sernin (Haute-Garonne), pour être hospitalisée à domicile.

députés ont décidé de laisser libre le choix entre auto-administration et recours à un soignant pour accomplir le geste. Une option plus proche de l'avis formulé par la convention citoyenne sur la fin de vie en avril 2023 (*lire page 22*), mais qui attise la fureur des contestateurs du projet. Pour Catherine Vautrin aussi, c'est l'écart de trop. La ministre déposera un amendement en séance pour que l'auto-administration reste la règle, comme elle le précise au *Parisien*. En revanche, les critères d'accès à l'aide à mourir (1), enjeux phare du texte, restent largement inchangés au regard de ce qui avait été acté en séance par l'Assemblée juste avant la dissolution. A une précision près : une personne victime d'un accident pourra aussi potentiellement y prétendre.

Mais la polémique ouverte avec le gouvernement est aujourd'hui éteinte. Il y a un an, à la demande de Falorni, une majorité de députés avaient, contre l'avis de Vautrin, remplacé le critère de «pronostic vital engagé à court ou moyen terme», initialement retenu par l'Elysée, par celui d'affection «en stade avancé ou terminal». Une réécriture indispensable à leurs yeux pour garantir l'effectivité du nouveau droit, aucun médecin ne pouvant prédire avec certitude la durée du temps restant à vivre. Les opposants au texte ont dénoncé une réécriture outrancière, propre à déverrouiller autre mesure l'accès à l'aide à mourir.

Invitée en avril 2024 par Vautrin à donner sa position, la Haute Autorité de santé (HAS) a, mardi, apporté de l'eau au moulin d'Olivier Falorni : «Il n'existe pas de consensus

médical sur la définition du pronostic vital engagé à moyen terme, ni sur la notion de "phase avancée" lorsqu'elle est envisagée dans une approche individuelle de pronostic temporel», a-t-elle tranché.

#### PASSES D'ARMES

A l'inverse, la «phase avancée», définie par la HAS «comme l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie», correspond, selon Falorni, parfaitement à l'esprit de son texte centré sur «la souffrance liée à l'affection». Par souci de précision, la ministre déposera en séance un amendement reprenant la définition de la «phase avancée» donnée par la HAS. Il n'y suffira pas pour amadouer les adversaires d'une proposition de loi perçue comme plus permissive que jamais. «Avec ce texte, l'accès à la mort provoquée pourrait concerner un très grand nombre de personnes vivant avec des pathologies chroniques», pilonne déjà la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, fer de lance des opposants à l'aide à mourir. Comme un avant-goût des passes d'armes à venir dans l'hémicycle. ▶

(1) Etre âgé d'au moins 18 ans ; être Français ou résident en France ; être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée ; être atteint d'une «affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale» ; affection générant une «souffrance physique ou psychologique» réfractaire aux traitements ou insupportable.

# Soins palliatifs : «Sans l'hospitalisation à domicile, je serais perdue»

**Etablie à Toulouse, l'association Santé Relais Domicile permet à des malades incurables de rentrer se soigner chez eux. Un retour souvent source de réconfort malgré une logistique envahissante que «Libé» a pu observer en suivant la tournée d'une infirmière.**

naire du CHU de Toulouse et de plusieurs centres hospitaliers et cliniques du département, l'association privée à but non lucratif n'emploie que 70 professionnels de santé. Insuffisant pour assurer le suivi quotidien des 170 patients dont 60 en soins palliatifs que compte sa file active.

Dans ses locaux de plain-pied en périphérie de Toulouse, la directrice de l'association, Martine Semat, avait brossé le tableau : «On est au carrefour entre l'hôpital et la médecine de ville. On accompagne des retours ou des maintiens à la maison sur demande des praticiens hospitaliers ou des médecins traitants. Mais cela ne peut se faire que si l'on peut s'appuyer sur le généraliste du patient et sur les infirmières libérales qui prodiguent les soins quotidiens.» De fait, les soignantes de l'HAD n'accomplissent que les actes risqués qui reclament une habilitation, comme la chimiothérapie, l'immunothérapie ou les transfusions.

En dehors de ces soins lourds, leur tâche consiste avant tout à optimiser l'accompagnement du malade. «Elles s'assurent du confort physique et mental du patient, vérifient la bonne coordination des soins et réapprovisionnent pour la semaine le domicile en dispositifs médicaux et médicaments», précise Martine Semat. L'occasion aussi de prendre des nouvelles de l'aîné, pilier de la prise en charge. Et si besoin, de le soulager. A Bruna, Santé Relais Domicile octroie quatre heures de ménage par semaine. En prenant congé de Myriam sous le crucifix du couloir d'entrée, l'aînée reconnaît sans ambiguïté : «Sans l'HAD, je serais perdue.»

#### «Délivrance» et désillusion

L'infirmière poursuit sa tournée du jour. Direction Labastide-Saint-Sernin, à une vingtaine de kilomètres au nord de Toulouse. A l'ombre d'un arbre, allongée sur un bain de soleil aux côtés de sa fille, Patricia, tenue élégante et bijoux discrets, s'offre un moment de détente. Seuls le large bandage au bras qui dissimule son cathéter intravasculaire (dit PICC-line) et ses chaussons aux pieds trahissent le simulacre.

La sexagénaire lutte depuis dix ans contre un cancer du duodénum agressif. Hospitalisée en novembre à la suite du dérèglement brutal de son système immunitaire, Pauline perd pied. «Au bout de cinq semaines, ils ne savaient toujours pas ce que j'avais, soupire-t-elle. On m'a parlé d'infection bactérienne généralisée, puis de nécrose des métastases du foie à cause des chimios. Je n'en pouvais plus. J'ai dit à la cheffe des internes de me sortir de là, que je voulais rentrer chez moi. Elle a dit : «On va le faire.» Ils ont préparé des poches de sang et on a appelé l'HAD.»

Le dossier instruit par Myriam est vite bouclé. Mais le 27 décembre, «jour de délivrance», est aussi celui de la désillusion. Passé le seuil de sa porte, Pauline comprend que sa vie d'avant est révolue. Sous ses yeux, sa maison se transforme, jusqu'à l'hostile. «Dans ma salle à manger, ils ont posé une colonne à trois pleins de seringues et de pansements, à côté un grand carton de médicaments, et un autre jaune, pour les déchets médicaux. Sans parler de la mallette à code pour les stupéfiants, se crispe la femme tatillonne. Dans ma chambre, ils ont mis un lit médicalisé avec trépieds pour les perfusions et dans le bureau, une machine à oxygène pour la nuit. Je me suis dit : ça va être l'hôpital ici !»

Face à sa détresse, son mari et ses deux filles tentent d'invisibiliser les intrusions. «On a bougé le canapé du salon, de sorte que maman ne puisse pas voir le coin médicaments quand elle est allongée dessus», décrit sa fille. L'«horrible» tabouret médicalisé pour la douche est retourné à l'envoyeur et le fauteuil roulant rangé dans le coffre de la voiture. **Suite page 12**

**«Au niveau moral, c'est sans comparaison. Chez moi, je suis une personne. Je n'ai plus l'impression d'être hors sol.»**

**Pauline** patiente atteinte d'un cancer du duodénum agressif et hospitalisée à domicile

**Suite de la page 11** «Heureusement, la machine à oxygène fait moins de bruit que celle qu'avait mon oncle avant son décès», chuchote la deuxième fille, Sandra, «fusionnelle» avec sa mère. «Ça peut paraître un détail, mais cela aurait pu foutre maman en l'air. Elle ne fonctionne qu'au moral.» Lequel est soumis à rude épreuve. Car le pavillon de tuiles rouge n'a plus rien de paisible. «Les infirmières libérales passaient six fois par jour pour me brancher et me débrancher, en plus de l'aide soignante pour la toilette et de l'infirmière de l'HAD pour un soin technique, se hérissé Pauline. On était dérangés n'importe quand.» Un va-et-vient permanent qui, souvent, indispose. «C'est difficile pour les gens, reconnaît la directrice de Santé Relais Domicile. Mais paradoxalement, cela les sécurise. Quand on souffre d'une pathologie lourde, l'anxiété n'est pas un petit sujet. Même s'ils peuvent nous joindre vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept en cas de soucis, il arrive régulièrement que des patients demandent à être réhospitalisés seulement parce qu'ils ont peur de faire un malaise seul chez eux.»

### Coup d'œil provocateur

Il a fallu «un peu de temps» à Pauline pour s'accoutumer au remue-ménage. La psychologue de l'HAD l'y a aidée un peu. L'amélioration «spectaculaire» de son état général, beaucoup. «Grâce à mon traitement chimio stabilisateur, mon foie va mieux, jubile la combative, au grand plaisir de Myriam. Au niveau moral, c'est sans comparaison. Chez moi, je suis une personne. Je n'ai plus l'impression d'être hors sol.» L'instant d'après pourtant, le désespoir la submerge. «Je ne suis pas soignable mais je veux tenir au moins jusqu'à l'accouchement de ma fille en août», confie-t-elle les yeux brillants. Débordée par l'émotion, l'ancienne conseillère en fleurs de Bach- sa

«passion» – saisit le flacon posé sur la tablette à ses pieds et pulvérise sur sa langue quelques gouttes de l'élixir qu'elle s'est concocté : un mélange d'ajoncs, de mimule et de fleur de pommier sauvage pour rééquilibrer «découragement», «peur connue» et «acceptation de soi». Coup d'œil provocateur vers Myriam : «Je transgresse les règles, je sais. L'oncologue et le pharmacien m'ont interdit le paramédical. Mais c'est du confort pour moi, cela me soutient.»

C'est qu'il lui reste encore un combat à mener. Obtenir de s'éteindre chez elle auprès de son mari et de ses deux filles. Cette aspiration, partagée par 80 % des Français, l'hospitalisation à domicile ne la garantit pas, loin s'en faut. «On fait le maximum pour respecter la volonté du patient, mais ce n'est pas toujours possible», admet la médecin Laure Jonca, une des trois docteurs de Santé Relais Domicile. Les aidants parfois s'y opposent. L'apparition de douleurs réfractaires aux drogues peut aussi changer la donne. «L'HAD est un projet de fin de vie, insiste la généraliste. On ne hâte pas la mort. Il est arrivé qu'on pratique une sédation palliative pour éviter les souffrances terminales. Mais si le patient demande une sédation continue jusqu'au décès, on préfère l'adresser à l'unité de soins palliatifs du CHU.»

Au souvenir de la praticienne, un seul malade, un chef d'entreprise atteint d'un cancer en phase terminale, a préféré couper court : il a quitté l'HAD pour rejoindre la Belgique. Tout à son désir de connaître son petit enfant, Pauline, elle, n'y songe pas. Ce qui n'empêche pas la battante de s'indigner qu'en France, l'aide à mourir ne soit toujours pas légalisée. «Cette loi doit aller au bout, vibre-t-elle. Chacun sait ce qu'il peut endurer ou pas. Il faut respecter le choix des malades.»

**NATHALIE RAULIN**  
Envoyée spéciale à Toulouse

# François Guillemot, médecin à la vie, à la mort

**Au cours de sa carrière, ce gastro-entérologue retraité, toujours engagé, a aidé à mourir des patients qui le demandaient. En toute illégalité, mais avec une profonde humanité.**

François Guillemot aime la vie. Profiter de sa famille, de ses nombreux amis, de la sérénité de son foyer de la métropole lilloise, à Villeneuve-d'Ascq – briques rouges du Nord, vert vif d'un jardin foisonnant. Depuis qu'il a pris sa retraite de l'hôpital de Roubaix, en 2020, ce gastro-entérologue au regard d'azur tranquille passe une demi-journée par semaine, muni d'un piano portatif, à pousser la chansonnette dans les services de soins palliatifs pour distraire un moment les patients. Avec son copain Bernard, retiré du marketing, ils passent de chambre en chambre entonner des classiques de Brassens, Brel ou Barbara.

«J'aime beaucoup Dis, quand reviendras-tu? qui est très simple à jouer», explique, sans ironie aucune, le médecin retraité. Chaque semaine, avec banjo et ukulélé, le binôme musical se produit également dans une pouponnière – un établissement destiné aux enfants de moins de 3 ans confiés à la protection de l'enfance – de la ville aux mille cheminées.

«Vivre est parfois difficile, mais il y a quand même de très belles choses», expose le sexagénaire, régulièrement amené à aider à mourir des patients qui le lui demandaient quand il était en activité. «Des sédatrices profondes et brèves réalisées avec l'accord des familles, et pour des personnes très avancées dans la maladie, précise-t-il d'emblée. Je l'ai fait au cas par cas, pas forcément souvent, quelques fois chaque année. Je suis d'ailleurs loin d'être le seul, nous sommes nombreux.»

Une pratique hors des clous pour laquelle il n'a jamais été inquiété, même si elle lui a déjà valu une convocation au commissariat, avec une infirmière. «J'ai simplement expliqué la situation aux policiers ; ils ont appelé le procureur, qui a décidé de laisser tomber», retrace sobrement François Guillemot.

### «TRÈS EN RETARD»

Aux yeux du professionnel de santé, l'aide active à mourir, encadrée par la loi, devrait être l'un des choix envisageables pour des malades qui font parfois face à des souffrances aussi inguérissables qu'innommables. «Elle devrait être considérée comme un soin, une alternative thérapeutique parmi d'autres, n'hésite-t-il pas à affirmer. La loi française est vraiment très en retard, encombrée de dogmes qui me hérissent... La simplification m'agace ; je préfère les arguments rationnels.»

Lunettes à montures discrètes sur le nez, il cherche dans son grand cahier les derniers chiffres qu'il a notés, ceux des euthanasies réalisées en Belgique en 2024, publiés fin mars par l'autorité nationale de contrôle. Dans le royaume, dont la frontière n'est éloignée que d'une dizaine de kilomètres de chez lui, la possibilité, encadrée par la loi, est ouverte depuis 2002. Un peu plus de 100 Français sont allés y finir leurs jours l'an passé, sur près de 4000 actes recensés. «La majorité des patients concernés étaient âgés de plus de 70 ans, lit-il, soucieux de répondre par des éléments concrets aux clichés et peurs engrangées. Dans 76,6 % des cas, le décès était attendu à brève échéance...»

L'ancien gastro-entérologue est adhérent depuis un moment de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) et du Choix – Citoyens pour une mort choisie, qui espèrent faire changer la loi. Pour apporter à ces structures une aide médicale pratique dans des démarches parfois compliquées, il contacte en 2021 plusieurs de ses collègues, issus de différentes spécialités : le collectif Accompagner mon choix de fin de vie, qui regroupe une dizaine de médecins bénévoles du Nord, est né.

Ses membres rencontrent et examinent ensemble les dossiers médicaux de celles et ceux qui les contactent de toute la France ; ils leur présentent de façon transparente ce



que propose la législation française – les soins de support, les soins palliatifs, la possibilité de sédation terminale jusqu'au décès – afin que ces personnes soient en mesure de faire un choix libre et éclairé.

### «FRÈRE DE COMBAT»

«On n'est pas toujours d'accord, donc on passe beaucoup de temps à discuter», se réjouit François Guillemot. Sous réserve de leur éligibilité à la loi belge, ces soignants se proposent de guider les candidats à l'euthanasie tout au long du parcours, jusqu'au bout du chemin. En quatre ans, ils ont été aux côtés d'une trentaine de demandeurs. «Environ un quart des personnes que nous voyons vont finalement changer d'avis, décider de rester en vie, constate le médecin. C'est important aussi, parce que nos échanges les rassurent, leur font du bien. Nous ne sommes pas du tout des militants de

l'euthanasie ; ce qui nous semble essentiel, c'est le libre arbitre.»

Depuis qu'il a pris sa retraite, le téléphone portable de François Guillemot n'en finit plus de sonner. Le médecin, jean brut et polaire, multiplie les visites à domicile et les allers-retours au plat pays. Le 24 avril, tôt le matin, il est allé chercher chez lui Pierre Cousein, informaticien de 48 ans atteint d'une forme précoce de la maladie de Parkinson, pour l'emmener à Bruxelles (*lire Libé du 16 avril*). C'est là-bas que le Lillois avait décidé, au terme d'une longue période de réflexion, de se voir administrer le «soin ultime».

«Le docteur Guillemot aura été là tout le temps, sans jamais s'imposer, constatait Pierre Cousein quelques jours plus tôt. En tout, nous nous sommes vus une dizaine de fois, et avons beaucoup échangé. Quelque part, c'est un frère de combat. Un partenaire expérimenté, dont la dou-

# Au sein du «socle commun», le débat des indécis

Les membres du gouvernement, comme les députés de la coalition, sont plus que jamais partagés sur le texte, dont l'adoption est loin d'être acquise avant la prochaine présidentielle.

**L**es députés y retournent, tirant par la manche un gouvernement peu allant. Près d'un an après avoir débattu d'un projet de loi sur la fin de vie, torpillé par la dissolution, l'Assemblée nationale doit entamer, ce lundi en séance publique, l'examen de deux propositions de loi : l'un sur les soins palliatifs, l'autre sur la création d'une «aide à mourir». Au député (Modem) Olivier Falorni, inlassable partisan d'une avancée législative sur la fin de vie, le Premier ministre François Bayrou a promis de laisser les parlementaires faire, après avoir freiné des quatre fers. Pour attester de sa bonne foi, il a assuré que les deux textes seraient votés successivement le 27 mai. Manière de garantir que le second ne passerait pas à la trappe au profit de celui, plus consensuel, visant à renforcer l'offre de soins palliatifs, aujourd'hui inégale sur le territoire. C'est pourtant le frileux centriste qui avait voulu opérer ce repli en scindant le projet de loi initial en deux, au grand dam des partisans d'une aide à mourir, lassés d'attendre.

S'il l'équipe composite de François Bayrou s'accorde cahin-caha de ses fréquentes divergences, elle est plus que jamais partagée. Quand le très conservateur Bruno Retailleau a dénigré, mi-avril, un «texte d'abandon» sur la fin de vie, le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, a assumé son «désaccord très profond» avec le ministre de l'Intérieur. Plusieurs ministres soutiennent la proposition de loi portée par Olivier Falorni, que certains (Elisabeth Borne, Agnès Pannier-Runacher, Charlotte Parmentier-Lecocq, Marc Ferracci) avaient cosignée lorsqu'ils étaient députés.

**«S'autogérant».** Même au sein du ministère de la Santé, le tandem formé par Yannick Neuder et sa ministre de tutelle, Catherine Vautrin (Travail et Santé) ne parle pas d'une seule voix. Le premier (LR), chargé de la Santé et de l'accès aux soins, n'a pas caché ses réticences. Mais Catherine Vautrin, en lien avec Emmanuel Macron, son conseiller santé, Grégory Emery et le Premier ministre, devrait faire valoir sa ligne. «Je serai au banc pour représenter le gouvernement sur ces deux textes», prévient-elle dans *Le Parisien*. Favorable à une avancée législative très encadrée, elle a déposé des amendements visant à resserrer le dispositif, notamment sur le principe d'auto-administration de la substance létale pour le patient, l'aide d'un professionnel devant rester l'exception. Mais le gouvernement pèsera-t-il? «On doit être des speakers, des organisateurs neutres, veillant à ce que le débat se tienne dans de bonnes conditions», préconise prudemment un ministre qui en profite pour louer «cette démocratie mature» dans laquelle le gouvernement laisserait toute latitude au Parlement – n'ayant plus les moyens de coronaquer sa majorité. «Ça les arrange, on leur rend service en s'autogérant», glisse un député du bloc central.

Deux semaines sont allouées pour examiner les quelque 3350 amendements déposés par

les députés vendredi. Malgré la promesse d'ouvrir l'hémicycle les deux prochains week-ends, les partisans de la réforme craignent de ne pas terminer dans les temps. Les députés LR, les plus opposés à l'aide active à mourir, ont déposé à eux seuls un peu moins de 1000 amendements. Une stratégie d'obstruction dont s'est dispensé le RN, avec trois fois moins d'amendements au compteur. En commission, la formation d'extrême droite s'est divisée, le porte-parole du parti, Gaëtan Dussausaye, votant pour. «Visiblement Marine Le Pen ne souhaite pas que l'on vote des amendements qui vont au-delà du projet initial du gouvernement», rapporte un de ses lieutenants. Pour le reste, les élus lepenistes seront libres de leur vote.

Très largement soutenue à gauche, la réforme reste dans une zone grise dans les trois groupes du bloc présidentiel. Sans consigne de vote, ils ne sont guère éclairés par Emmanuel

Macron, qui a évoqué la semaine dernière devant la Grande Loge de France la «grande difficulté» de «penser le moindre mal». Des figures de son camp, comme la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, militent de longue date pour la légalisation de l'aide active à mourir. D'autres élus Ensemble pour la République, comme Charles Sitzenthal ou Charles Rodwell, défendront des amendements de suppression. Quant aux nombreux indécis? «On ne peut pas savoir à ce stade quelle sera la répartition des votes car ils attendent tous de voir à quoi va ressembler le texte à la fin des débats en séance», résume-t-on au groupe Horizons.

**Eté 2026.** «J'aimerais que ce texte ne soit jamais discuté et jamais débattu ! Je ne me sens pas légitime à légiférer sur la mort, souffle un député EPR tenaillé par le doute et la crainte de choquer ses électeurs d'un des deux camps. Ça m'ennuie d'autant plus que je sais que ça n'ira pas au bout. Mon vote va rester.» Sans procédure accélérée, les deux lectures à l'Assemblée et au Sénat dureront au mieux jusqu'à l'été 2026. Ce qui laisse peu de marge avant la suspension des travaux parlementaires pour la campagne présidentielle de 2027. Une censure du gouvernement Bayrou retarderait ce calendrier. Une nouvelle dissolution le renverrait – encore – à la case départ.

**LAURE EQUY**  
et JEAN-BAPTISTE DAOULAS

Même au sein du ministère de la Santé, le tandem formé par Yannick Neuder et Catherine Vautrin ne parle pas d'une seule voix.

**Les informés**  
de Jean-Rémi Baudot  
et Agathe Lambret,  
du lundi au jeudi  
à 20h

**1h de décryptage  
et d'analyse  
de l'actualité**

chaque lundi  
avec

**Libération**

**franceinfo:**  
radio . web . tv canal 27

© Photo : Christophe Abramowitz / Radio France



François Guillemot,  
à Villeneuve-d'Ascq  
(Nord), le 9 avril.

ceur et la bienveillance m'auront été très utiles dans cet itinéraire délicat de la fin de vie.» Au retour, comme souvent, l'ancien gastro-entérologue a dû composer avec ce qu'il appelle «le syndrome de la voiture vide», une lourde charge émotionnelle consécutrice à «un moment de communion très intense mais serein».

Apaiser est la boussole de François Guillemot, qui reprendrait bien, lors de ses tournées musicales à l'hôpital avec son copain Bernard, quelques chansons du dernier album de Jeanne Cherhal. Les paroles de l'un des morceaux, d'ailleurs, semblent taillées sur mesure: «La vie est trop courte pour souffrir sans remède/Se ramasser sans demander de l'aide/ La vie est trop courte pour la vivre à demi/Devenir son propre ennemi...»

**CLÉMENCE DE BLASI**  
Correspondante à Lille  
Photo STÉPHANE DUBROMEL.  
HANS LUCAS



LIBÉ.FR

### «L'opposition au trumpisme ne suffit pas à définir l'identité du nouveau pape Léon XIV»

Professeur de théologie à l'université Villanova de Philadelphie, où le pape Léon XIV a étudié les mathématiques, l'historien des religions Massimo Fagioli revient sur l'élection du premier Américain à la tête de l'Eglise, explique comment il a pu l'emporter face à l'ultra-favori, le cardinal Parolin, et décrypte son «catholicisme social». PHOTO REUTERS



Sur la place de la Bastille, à Paris, d'où partait la manifestation de dimanche.

# Marche contre l'islamophobie: «On se sent de plus en plus stigmatisés»

**Une mobilisation était organisée partout en France dimanche à l'initiative de plusieurs organisations. A Paris, la manifestation s'est déroulée sans heurts, entre hommages à Aboubakar Cissé et attaques contre le ministre de l'Intérieur.**

Par  
**ARTHUR LOUIS**  
Photo CHA GONZALEZ

**L**a foule recouvre tout le parvis de l'opéra Bastille et va même au-delà. Dimanche à Paris, plusieurs milliers de personnes

se tiennent prêtes à démarrer la marche contre l'islamophobie organisée dans la capitale et ailleurs en France. Le rassemblement répond à l'appel de plusieurs organisations et personnalités, dans une tribune publiée par *Politis*, en réaction à l'assassinat d'Aboubakar Cissé, jeune

Malien tué de plusieurs coups de couteau le 25 avril dans la mosquée de La Grand-Combe (Gard). Son meurtrier s'était filmé face à la victime agonisante, pour se féliciter de son acte et insulter la religion musulmane. Un drame au cœur de la manifestation du jour: «Le racisme ça commence par des mots et ça finit comme Aboubakar», peut-on lire sur plusieurs pancartes tenues par des manifestants.

Pour beaucoup de participants, comme Brahim, l'assassinat de La Grand-Combe n'est autre que la suite logique d'un climat hostile aux musulmans. «On a été touchés par la mort d'Aboubakar parce que ça peut arriver à tout le monde», confie-t-il, un drapeau tricolore sur les

épaules. «Je vais à la mosquée pour l'Aïd, on peut se retrouver dans cette situation. On sent qu'on est de plus en plus stigmatisés. Je suis français et j'ai envie qu'on se rassemble», poursuit l'homme de 43 ans alors que le cortège se met en marche vers la place de la Nation.

Dans cette procession, les drapeaux palestiniens dominent et illustrent l'union des luttes qui s'opère parmi les

manifestants. A l'arrière du camion du collectif Urgence Palestine, signataire de la tribune d'appel à la marche et menacé de dissolution, un orateur affirme devant la foule que «le meurtrier d'Aboubakar Cissé a été nourri à l'islamophobie».

**Union des luttes.** Non loin de là, Sarah et Selma, sorties du lycée l'an dernier, sont là à double titre: «On est venues en soutien à la Palestine mais aussi contre l'islamophobie. On est discriminées en tant que personnes voilées, pour trouver un travail ou simplement dans les transports quand on reçoit des regards et des remarques.» Comme elles, de nombreuses femmes battent le pavé sous le soleil parisien et plusieurs tiennent des pancartes faisant

sant référence au port du voile.

Un sujet revenu sur le devant de la scène depuis la sortie du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui avait lancé «à bas le voile», lors d'un meeting le 26 mars au Dôme de Paris. Le candidat à la pré-

**«Retailleau veut faire passer ça pour un simple crime. Quand il s'agit d'un rodéo dans les rues il arrive en courant.»**

Anane manifestante à la marche de dimanche

sidence des Républicains fait d'ailleurs l'objet de nombreux slogans scandés ou écrits. «Retailleau facho», a ainsi écrit Anane, 63 ans, sur un morceau de carton. Elle ne pardonne pas l'attitude du locataire de la place Beauvau après l'assassinat d'Aboubakar Cissé. «Il veut faire passer ça pour un simple crime. Quand il s'agit d'un rodéo dans les rues il arrive en courant et quand il s'agit du meurtre d'un innocent, il ne fait rien», regrette la manifestante, pointant le fait que Retailleau a attendu quarante-huit heures pour se rendre dans le Gard après le drame.

**«Dommage».** «Heureusement que Mélenchon est là», confie Anane avant de rejoindre la foule. La France insoumise est le seul parti représenté au sein de la manifestation, outre la présence de quelques élus municipaux avec leurs écharpes tricolores. «Je veux montrer que les élus français ne sont pas tous islamophobes. Malheureusement, à part LFI en fin de cortège, je n'ai pas vu d'autres partis, c'est dommage», déplore Khalid Ben-Mohamed, adjoint au maire communiste de Vitry-sur-Seine.

Jean-Luc Mélenchon, arrivé dans la cohue, a lui-même rapidement quitté la marche quelques minutes après le départ. En 2019, sa participation à un événement similaire, aux côtés du Collectif contre l'islamophobie en France, proche des Frères musulmans, avait fait polémique. Cette fois, l'ancien candidat à l'élection présidentielle s'est contenté de venir saluer ses lieutenants, nombreux en tête du cortège insoumis. Parmi eux, les députés Eric Coquerel, Louis Boyard, Ersilia Soudais, Aymeric Caron ou Aurélie Trouvé se tenaient aux côtés de l'eurodéputée Manon Aubry qui faisait aussi partie des manifestants.

Tous ont quitté le rassemblement avant l'arrivée à Nation, où s'est conclu le défilé sans heurts comme ce fut le cas tout au long de l'après-midi, malgré la colère palpable des manifestants du début à la fin. «Justice pour Aboubakar», scandait toujours la tête du cortège en parcourant les derniers mètres. ◆



LIBÉ.FR

### Les discussions avec les Etats-Unis ont permis «des progrès» en vue d'une trêve à Gaza selon le Hamas

Des représentants du Hamas et des Etats-Unis ont eu des discussions directes à Doha, ont annoncé deux responsables du mouvement islamiste, l'un d'eux faisant état de «progrès» en vue d'une trêve à Gaza. «Des pourparlers directs ont eu lieu concernant un cessez-le-feu, un échange [entre otages israéliens et prisonniers palestiniens] et l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza», a dit l'un des responsables. PHOTO AP

## Conflit Inde-Pakistan: un retour au calme sous tension

Le retour du silence, mais pas de la paix. Après quatre jours de chaos parmi les plus meurtriers de leur histoire depuis des décennies, l'Inde et le Pakistan ont cessé les combats à leur frontière dimanche. Sous l'impulsion (controversée et contestée) de Donald Trump, les deux pays ont convenu à la surprise générale d'un cessez-le-feu la veille. Un accord qui, avant d'être timidement respecté, aurait été violé par les deux camps dès ses premières heures.

La trêve partait effectivement mal. Au cours de la nuit, les deux nations se sont mutuellement accusées de ne pas respecter l'accord. Chacune dénonçant mutuellement des «violations», les responsables pakistanais déplorant en particulier des «tirs intermittents» à la frontière. Ciel pour oeil, New Delhi expliquait de son côté avoir répondu aux incivilités de son voisin de «façon appropriée».

Un faux départ? Dans la matinée, drones, tirs d'artillerie et frappes de missiles s'étaient calmés. «Aucun incident armé ne nous a été rapporté depuis ce matin», déclarait sous couvert d'ano-

nymat à la presse un officier supérieur pakistanais stationné dans la ville de Muzaffarabad. Dimanche après-midi, l'armée indienne a assuré avoir rapatrié ses avions de combat.

Le temps calme s'est instauré de façon aussi soudaine que les combats ont éclaté. Jusqu'ici, les deux territoires d'Asie du Sud semblaient aux portes d'une nouvelle guerre. Tout a commencé mercredi, avant l'aube. Ce jour-là, des missiles indiens s'écrasent sur le sol pakistanais et mettent le feu aux poudres. New Delhi explique alors avoir visé un camp dans lequel se trouvent des jihadistes

#### ASIE DU SUD

responsables du massacre de 26 civils intervenu deux semaines plus tôt dans sa région du Cachemire. Les meurtriers seraient, d'après l'Inde, soutenus par le Pakistan, ce qu'Islamabad dément. Dans la foulée, le voisin riposte.

Pittoresque région himalayenne, le Cachemire est un point de tension historique entre les deux pays depuis leur indépendance, en 1947. Le territoire est intégralement revendiqué par les deux Etats qui, sur le papier, n'en contrôlent chacun

qu'une partie. Un différend qui est source, depuis des années, de guerres sanglantes et pour lequel New Delhi accuse fréquemment son voisin d'actes terroristes. Ces derniers jours, les combats ont ainsi replongé les deux puissances nucléaires dans les pires heures de leur dernier conflit ouvert, survenus en 1999. Pour l'heure, le décompte des victimes demeure partiel et invérifiable. L'AFP rapporte qu'une soixantaine de personnes aurait perdu la vie dans les deux camps.

A qui doit-on vraiment la fin de cette nouvelle crise indo-pakistanaise?

#### ASIE DU SUD

Sur ce point, les versions divergent. En annonçant la mise en place d'un cessez-le-feu «COMPLET ET IMMÉDIAT» sur son réseau Truth social samedi, Donald Trump a immédiatement érigé les Etats-Unis au rang de médiateur. Tout en confirmant l'accord, l'Inde, cinquième économie mondiale, a toutefois tenu à préciser que la trêve avait été «négociée directement» entre les deux protagonistes.

Pas de quoi réfréner le président américain qui, euphorique,

s'est peut-être un peu emballé. Tout en annonçant accroître «considérablement» ses échanges commerciaux avec les deux belligérants, le milliardaire a assuré qu'il travaillerait avec eux pour trouver «une solution concernant le Cachemire». De quoi susciter l'inquiétude et l'indignation de plusieurs députés indiens : le pays rejette depuis des années toute intervention d'un tiers dans ce dossier épique. Samedi, une source gouvernementale de New Delhi a toutefois assuré à l'AFP qu'aucune décision n'avait été prise de négocier «un quelconque autre sujet» que la fin des opérations militaires.

De Londres à Paris, en passant par l'Iran, à l'annonce du cessez-le-feu, les puissances étrangères ont fait part de leur soulagement. Certains, à l'image du chef de l'ONU António Guterres, exprimant même l'espoir d'une «paix durable». Un optimisme que les experts consultés par Reuters et l'AFP ne partagent malheureusement pas. Car, si les armes sur le terrain se sont tues, l'hostilité entre les deux pays, elle, gronde encore.

(Avec AFP et Reuters)

**«Les réseaux sociaux, avant 15 ans, c'est non.»**



DR

#### CLARA CHAPPAZ

ministre déléguée chargée du Numérique

TikTok, Snapchat et Instagram seront-ils bientôt interdits aux jeunes Européens de moins de 15 ans? La France veut «mobiliser ses partenaires européens» sur un accord contraignant les réseaux sociaux à vérifier l'âge des adolescents les utilisant, faute de quoi le gouvernement prendra des sanctions, a déclaré la ministre déléguée chargée du Numérique, Clara Chappaz, dans *la Tribune Dimanche*. «Les réseaux sociaux, avant 15 ans, c'est non», a-t-elle insisté. En juin 2024, Emmanuel Macron s'était déjà prononcé pour l'interdiction du téléphone avant 11 ans et des réseaux sociaux avant 15 ans.

«A l'échelle européenne, nous avons [...] un cadre d'action de référence: le règlement sur les services numériques [Digital Services Act, ndlr], précise Chappaz. Mais il faut aller plus loin pour renforcer sa portée, afin qu'il contraigne les réseaux sociaux à ne pas accepter la création de comptes sans vérification d'âge.» Et d'ajouter: «Mon travail est aujourd'hui de rallier une coalition, avec l'Espagne, la Grèce et maintenant l'Irlande, pour convaincre la Commission européenne. Sinon, «à défaut d'accord européen, c'est en France qu'il faudra agir». (avec AFP)

## Grand Prix de France Johann Zarco maître du chaos en MotoGP au Mans



Bison très futé, Johann Zarco? En conservant, lors du Grand Prix de France dimanche au Mans, ses pneus pluie lors du tour de formation quand la plupart de ses adversaires ont basculé en slicks, ce qui leur a valu une petite pénalité et les a forcés à changer de moto plus tard, le vétéran du plateau (34 ans) s'est ouvert la voie vers le succès.

Une victoire à domicile qui a ravi les 120 000 spectateurs. Zarco a franchi la ligne avec près de vingt secondes d'avance sur le pilote Ducati Marc Marquez. Un écart panthalassique dicté par les conditions et par la maîtrise des eaux du Français, qui a régulièrement augmenté son avance. L'autre tricolore, Fabio Quartararo, parti en pole, a chuté au quatrième tour. Au championnat, Marc Marquez compte 22 points sur son frère et 51 points sur Pecco Bagnaia. T.T. PHOTO AFP

A lire en intégralité sur Libération.fr

## A Paris, l'ultra droite défile, les saluts nazis aussi



Beaucoup de passants n'en croyaient pas leurs yeux. Un défilé d'extrême droite aux allures miliciennes a vu marcher un millier de militants sous de bannières noires à croix celtique, samedi à Paris. A l'issue de ce défilé annuel du Comité du 9 Mai, des figures de la mouvance se sont retrouvées dans la cour d'un immeuble du VI<sup>e</sup> arrondissement. A l'abri des regards, les participants y ont tendu le bras, selon des images des faits obtenues par Libération. Les badouds avaient vu juste, qui s'indignaient quelques minutes plus tôt de ce défilé «nazi» en plein Paris.

**MAXIME MACÉ et PIERRE PLOTTU**

PHOTO DENIS ALLARD

A lire en intégralité sur Libé.fr

# SOUMISSION CHIMIQUE

**«Il faut pouvoir lever le secret médical afin de protéger toutes les victimes potentielles»**

La députée Sandrine Josso et la ministre chargée de l'Egalité Aurore Bergé dévoilent à «Libération» les recommandations de la mission gouvernementale, comme le recueil de preuves sans plainte ou la prise en charge des analyses toxicologiques.

Par  
**MARLÈNE THOMAS DECREUSEFOND**

Photo  
**CYRIL ZANNETTACCI. VU**

**U**n crime parfait.» Quelques mois avant le rendu, ce lundi, des conclusions de la mission gouvernementale sur la soumission chimique dont elle avait la charge, Sandrine Josso décrivait en ces termes ce mode opératoire dont elle a elle-même été victime en 2023. Outil de la domination masculine, l'administration de substances à l'insu d'une personne implique une course contre la montre, contre ses propres doutes et contre la désinformation pour recueillir la trace de ces substances – le plus souvent des anxiolytiques ou sédatifs, vite éliminées par le corps. Dans la continuité des mouvements #Balancetonbar, #MeTooGHB, puis du témoignage de la députée Modem Sandrine Josso contre le sénateur Horizons

Joël Guerriau (renvoyé devant le tribunal correctionnel), le procès des viols de Mazan aura, par le choix de Gisèle Pelicot de lever le huis-clos, braqué une lumière inédite sur ce facilitateur de violences.

En 2022, 1229 cas de soumission et de vulnérabilité chimiques vraisemblables – des victimes ayant elles-mêmes consommé une substance psychoactive – ont été analysés par le Centre de référence des agressions facilitées par les substances. «Une représentation infinitésimale des situations qui affectent très majoritairement des femmes, à tous les âges de la vie, dans le foyer familial et les différents lieux de rencontres», note le rapport. Cette mission, menée avec la sénatrice Véronique Guillotin, dresse 50 recommandations pour combler les lacunes dans la prévention et l'accompagnement des victimes. La ministre chargée de l'Egalité femmes-hommes, Aurore Bergé, et la rapporteure Sandrine Josso en dévoilent, en exclusivité

pour Libération, les principales conclusions.

**La société semble avoir découvert la soumission chimique durant le procès des viols de Mazan. Comment expliquez-vous cet aveuglement collectif?**

**Sandrine Josso :** La soumission chimique est une extrême trahison à l'autre. Par peur, on a longtemps préféré fermer les yeux, mais la réalité est là et d'autant plus préoccupante que ce mode opératoire est amplifié par le virtuel. Il facilite l'échange d'infos et techniques entre prédateurs. Le mode opératoire est de plus en plus sophistiqué, pré-médité et sériel. La sensibilisation et la prévention sont cruciales. Il est essentiel de lancer une campagne de communication nationale. Rappelons-le, la soumission chimique n'a pas d'âge et touche toutes les tranches de la population. Ça commence à la naissance et se termine à la mort.

**Aurore Bergé :** Je suis prête à engager les moyens de mon ministère



La ministre chargée de l'Egalité femmes-hommes, Aurore Bergé,

pour cette campagne, à laquelle j'associerai, sans doute, Caroline Darian et son association M'endors pas. Ce que je trouve intéressant dans cette proposition est d'interpeller les alliés, comme pour la sécurité routière. Chacun a un rôle à jouer. Il faut une société plus vigilante et solidaire.

**Comment garantir que plus aucune victime de soumission chimique ne traverse dix ans d'er-**

**rance médicale sans qu'aucun soignant n'envisage cette hypothèse ?**

**A.B. :** Si les soignants ne sont pas formés, ils ne peuvent pas l'envisager. Les victimes elles-mêmes ne le soupçonnent souvent pas et attribuent leurs symptômes à d'autres pathologies. Pourquoi ? Parce que ça se passe dans la sphère intime. Cette réalité est si angoissante qu'on la met instinctivement à distance.



et la députée Modem Sandrine Joso, à Paris mercredi.

Il faut accepter que dans 9 cas de violences sexuelles sur 10, l'agresseur est connu de la victime. Ensuite, il faut former plus. Forces de l'ordre, magistrats, soignants... C'est une autre recommandation que l'on va déployer avec notre administration. Nous délivrons déjà des formations obligatoires sur les violences, qu'il faut adapter à l'état du droit, aux nouvelles connaissances scientifiques et médicales. Les pro-

tocoles doivent être spécifiques à chaque type de victime, dont celles de soumission chimique.

**S.J.:** Ces formations doivent aussi concerner les travailleurs sociaux, pompiers, toute personne susceptible de rencontrer des victimes suspectées ou avérées. Nous recommandons aussi l'élaboration par la Haute Autorité de santé (HAS) de fiches réflexes à diffuser partout, comprenant des recommandations

sur l'examen, le diagnostic, le dépistage toxicologique et l'accompagnement des victimes.

**La levée du secret médical en cas de soumission chimique est préconisée. Cette mesure avait suscité un vif débat concernant les violences conjugales en 2020. Comment sécuriser la victime en cas de signalement au procureur ?**

**A.B.:** Il faut en effet aussi pouvoir lever le secret médical dans les cas de violences sexuelles, en informant et en protégeant les victimes, de manière que cela ne se retourne jamais contre elles. Dans le cas de la soumission chimique, il ne s'agit pas de protéger qu'une seule victime, mais aussi toutes les autres victimes potentielles. Lever le secret médical en cas de soumission chimique sera discuté avec les ordres et le ministère de la Santé.

**Déceler la soumission chimique est une course contre la montre. Comment améliorer le recueil de ces preuves ?**

**S.J.:** La priorité est le prélèvement, de pouvoir orienter correctement les victimes. Les fiches de la HAS apporteront une première réponse. Hier encore, une victime m'a raconté d'être vu prescrire des analyses dans un laboratoire non spécialisé par son médecin traitant, qui n'a rien révélé. C'est une perte de preuves et de chance. Tout le monde ne peut pas s'improviser expert toxicologue ou laboratoire expert. C'est une science de pointe. Un laboratoire de ville non labellisé n'a pas accès à toutes les technologies nécessaires, telle que la chromatographie liquide, et n'est pas en capacité d'interpréter les résultats. A la barre, si vous arrivez avec des analyses issues d'un laboratoire non référencé, un bon avocat de la défense les rendra caduques. Nous recommandons donc de créer un répertoire référencant les laboratoires experts de chaque région. Une personne habitant dans une grande ville pourra aussi se rendre dans un CHU avec des unités médico-judiciaires (UMJ). Mais dans les hôpitaux périphériques, il faut déjà avoir la chance d'y trouver un médecin légiste.

**A.B.:** Il est extrêmement important d'augmenter les moyens des UMJ. L'enjeu est fort notamment en outre-mer. S'il faut faire trois ou quatre heures de route pour faire constater des violences, le risque est que la personne renonce.

**Comment faciliter le parcours des victimes habitant en outre-mer ou dans les zones rurales ?**

**S.J.:** Quand vous n'avez ni CHU ni UMJ, comment vous faites ? C'est un réel enjeu. Un groupe de travail va se poursuivre. Les infirmières pourraient jouer un rôle clé. Elles seraient habilitées à effectuer des prélèvements dans les heures suivant l'agression. Au besoin, elles les conservent dans leur frigo, avant de l'acheminer au laboratoire compétent. Elles sont en train d'élaborer un cahier des charges avec des toxicologues et laboratoires de référence. Diplômées d'Etat, elles pourraient vérifier l'identité de la personne, rendant ainsi les preuves irréfutables. Ces infirmières se-

raient référencées, avec un objectif de territorialisation.

**Pourquoi les kits de dépistage en pharmacie, annoncés par Michel Barnier à titre expérimental en novembre, ne font pas partie des recommandations ?**

**S.J.:** Nos travaux ont permis d'écartier cette option. Ces autotests ne sont pas sérieux. Il y a trop de substances pour que ces kits puissent toutes les identifier. Ils risquent de produire des faux négatifs, compromettant les preuves nécessaires devant un tribunal. Seuls des prélèvements réalisés en laboratoires spécialisés peuvent garantir de vrais résultats.

**Ces analyses toxicologiques restent à la charge des victimes en l'absence de plainte. Le gouvernement pourrait-il s'engager à instaurer leur remboursement ?**

**S.J.:** Grâce à mon amendement, adopté dans le cadre du budget 2025, une expérimentation débutera en juillet dans trois régions, dont un territoire d'outre-mer, pour que l'assurance maladie prenne en charge les analyses toxicologiques, même sans plainte. Nous souhaiterions généraliser ce dispositif le plus rapidement possible, dès 2026. Les analyses capillaires, en particulier, sont onéreuses. Elles sont essentielles pour recueillir des preuves plusieurs mois après les faits. C'est comme si vous aviez toute votre boîte à pharmacie dans vos cheveux.

**A.B.:** Nous ouvrons actuellement les discussions budgétaires. Sur la soumission chimique, on ne peut se contenter de communiquer sans tenir compte du fait que cela va engendrer plus de demandes pour recueillir des preuves, déposer plainte, et c'est tant mieux. Il va falloir déployer les moyens adaptés comme on le fait depuis 2017. Notre enjeu est qu'il n'y ait aucune perte de chance, territoriale ou sociale.

**Expérimenté dans certains hôpitaux dans les cas de violences sexuelles, le recueil de preuves sans dépôt de plainte est aussi un enjeu majeur...**

**S.J.:** Il faut homogénéiser ces protocoles et les généraliser. Mis en place dans certains hôpitaux, ils ne mentionnent pas explicitement les situations de soumission ou vulnérabilité chimique, ce qu'il faudrait corriger. Nous aimerais que les preuves puissent être conservées trois ans afin d'aider les victimes à judiciariser.

**A.B.:** Il faut respecter le temps des victimes. Actuellement, 60 hôpitaux expérimentent un protocole de recueil de preuves en l'absence de plainte. J'y vois un bienfait pour les victimes, mais aussi pour les soignants, qui ne peuvent aller au bout de la démarche de protection des preuves et donc des victimes. Pour la justice, cela ouvre aussi la possibilité de confondre des auteurs, souvent récidivistes... Je reste néanmoins respectueuse des expérimentations mises en place. Comme le démontre l'exemple des kits en pharmacie, il faut être précautionneux.

**Une circonstance aggravante tient déjà compte de la vulnérabi-**

**bilité chimique. Pourquoi proposez-vous d'en adjoindre une nouvelle ?**

**S.J.:** Plusieurs procureurs nous ont alerté sur la difficulté d'utiliser cette qualification /l'état de vulnérabilité lié à une «déficience physique ou psychique», ndlr/ dans la situation d'une victime ayant elle-même consommé des substances. Les choses ne sont pas assez clairement écrites. On a donc travaillé avec des avocats pour intégrer au code pénal la circonstance aggravante «pour la victime en cas d'état d'ivresse ou sous l'emprise de produits stupéfiants» aux infractions d'agressions sexuelles et de viols, comme cela a été fait en 2018 pour la soumission chimique (1). Aujourd'hui, une victime peut encore s'entendre dire que si elle a été violée, c'est parce qu'elle avait bu. C'est inacceptable. La responsabilité doit être mise sur l'agresseur.

**Comment comptez-vous, au gouvernement, vous saisir de ces recommandations ?**

**A.B.:** Des mesures opérationnelles vont pouvoir être déployées, telles que la campagne nationale et la formation. Un travail doit aussi être engagé dans le cadre du budget 2026 pour renforcer les moyens sur le recueil de preuves, les UMJ, l'élargissement du spectre d'action des maisons de santé des femmes... Toutes les autres propositions de cette mission seront versées au groupe de travail que j'ai lancé avec l'ensemble des groupes parlementaires pour élaborer une loi-cadre sur les violences sexuelles et intra-familiales. On a beaucoup travaillé par sédimentation successive, l'idée est de donner un cadre général. A la fin des auditions en octobre, j'espère avoir un projet de loi clé en main, avec des mesures prévalidées par les membres de ce groupe. Des consensus se dessinent déjà. La prise en charge psychologique des victimes est l'une des propositions qui est le plus revenue. Non seulement les victimes ont subi un traumatisme, mais en plus cela leur coûte de se soigner. Cela pose la question de l'accès aux soins.

**S.J.:** Dans les cas de soumission chimique, la particularité est qu'une victime sur deux ne se souvient plus de rien. Pour elles, c'est l'enfer du doute. Pour ces situations très particulières, il faut un accompagnement spécifique rapidement après l'agression, sinon, le psycho-traumatisme s'installe. On a demandé que le dispositif Mon soutien Psy, permettant d'avoir jusqu'à 12 séances remboursées par an, soit élargi aux troubles plus complexes comme le psychotraumatisme, afin d'accompagner les victimes de soumission et vulnérabilité chimiques, mais aussi que les psychologues spécialisés soient identifiés sur le site de l'assurance maladie. ▶

(1) «Le fait d'administrer à une personne, à son insu, une substance de nature à altérer son discernement ou le contrôle de ses actes afin de commettre à son égard un viol ou une agression sexuelle est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.»

**Répertoire**

annonces@teamedia.fr / 01 87 39 82 89 / 01 87 39 82 95

**Disquaire achète au meilleur Prix****DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD  
TOUS STYLES TOUTES QUANTITES**

Jazz - Pop - Rock - Musique Classique - Métal - Punk - Soul - Funk - House - World - (Afrique, Antilles, Maghreb) - Reggae - Hip Hop

**Gros Stocks et Collections****Contactez-nous 07 69 90 54 24****MATÉRIEL AUDIO**Platines - Hi-Fi - Amplis - Cellules - DJ - Jeux Vidéos - Consoles  
Déplacement en France  
avec respect des mesures sanitaires en vigueur.**Réponse très rapide PAIEMENT CASH****ANTIQUAIRE EXPERT  
EN ARTS ASIATIQUES**

Achète comptant  
porcelaines, statues, vases, bouddhas,  
meubles, laques, paravents...  
Décorations asiatiques : corail, jade...

**MAISON ALEXANDRA**  
**06 15 02 23 98**

Déplacement Paris et Province GRATUIT sous 48 heures

Vous voulez passer  
une annonce dans**Libération**

Vous avez accès à internet ?

Découvrez notre site de prise d'annonce en ligne  
<http://petites-annonces.libération.fr>**twoday**L'agence de  
rencontres sérieuses  
Paris - Lucile ALAZARD07 86 80 83 66  
twoday-paris.fr

Retrouvez  
tous les jours  
les bonnes  
adresses de

**Libération**(cours, association,  
enquête, casting,  
déménagement, etc.)**Contactez-nous**Professionnels, 01 87 39 80 59  
Particuliers, 01 87 39 84 80  
OU [repertoire-libe@teamedia.fr](mailto:repertoire-libe@teamedia.fr)**Libération****ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !**
**Offre intégrale**  
**34,90€** par mois
au lieu de 76,60€  
prix de vente  
au numéro

- Le journal papier livré chez vous
- L'accès à tous les contenus du site et de l'application

Abonnez-vous ici

ou par téléphone  
au 01 55 56 71 40  
du lundi au vendredi  
de 9H à 18H

A découper et renvoyer sous enveloppe affranchie à Libération,  
Service abonnement, 45 Avenue du Général Leclerc,  
60643 CHANTILLY CEDEX. Offre réservée aux particuliers.

**Oui, je m'abonne à l'offre intégrale de Libération**

Mon abonnement intégral comprend la livraison chaque jour de Libération et chaque samedi par portage \* + l'accès au site et à l'application Libération sans publicité + des newsletters exclusives

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

(obligatoire pour profiter des services numériques et accéder à votre espace personnel sur [liberation.fr](http://liberation.fr))

Date de début souhaitée de l'abonnement \* \_\_\_\_\_

 **Règlement par carte bancaire** 34,90€ par mois (au lieu de 76,70€, prix de vente au numéro). Je ne m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment.  
 \_\_\_\_\_ Expire le \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année
 
 **Règlement par prélèvement SEPA.**  
 Je m'engage sur aucune durée, je peux stopper mon service à tout moment
 

IBAN \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

Signature obligatoire :

 **Règlement par chèque.** Je paie en une seule fois par chèque de 384€ pour un an d'abonnement (au lieu de 920,40€, prix au numéro).
 
(1) La date de début d'abonnement peut varier selon le planning de parution ou le délai de réception et de traitement du formulaire d'abonnement. Nous tâcherons de nous rapprocher le plus possible de la date souhaitée.  
 Offre pour les particuliers valable jusqu'au 31/12/2025 pour un abonnement en France métropolitaine. La livraison est assurée par un porteur avant 8h dans plus de 500 villes, les autres communes sont livrées par voie postale. Les informations requises sont nécessaires à Libération pour la mise en place et la gestion de l'abonnement.  
 Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression des données que vous avez transmises en adressant un mail à [donnees-personnelles@liberation.fr](mailto:donnees-personnelles@liberation.fr). Pour en savoir plus sur les données personnelles, rendez-vous sur <https://www.libération.fr/cgv/>


Pour un monde  
plus juste  
et plus solidaire

Rejoignez  
le Secours populaire  
proche de chez vous.  
[secourspopulaire.fr](http://secourspopulaire.fr)



pierre di Sciullo 2023

Pour faire un don  
scannez ce QR code



# IDEES/

## CONFLIT INDE-PAKISTAN

# «En 1947, les Anglais sont partis et s'en sont lavé les mains dans le sang»

**Depuis l'indépendance de l'Inde et du Pakistan, le Cachemire a été au centre de trois guerres entre les deux pays, sur fond de nationalisme et d'affrontements religieux, retrace le politologue Christophe Jaffrelot.**

Recueilli par  
**SÉBASTIEN FARCIS**

**M**algré quelques incidents nocturnes rapportés par les deux pays, les armes se sont tuées dimanche à la frontière entre l'Inde et le Pakistan au lendemain du cessez-le-feu qui a mis fin à une confrontation militaire de quatre jours, la plus importante entre les deux puissances nucléaires depuis vingt ans. Comme toujours, les tensions ont débuté dans la région du Cachemire : le 22 avril, 26 personnes ont été abattues au Cachemire indien, par ce que New Delhi désigne comme des terroristes pakistanais. L'Inde a donc répliqué en bombardant des «camps terroristes» au Pakistan.

Depuis leur indépendance de l'Empire britannique en 1947, l'Inde et le Pakistan ont mené trois guerres pour s'assurer le contrôle de cette région himalayenne stratégique. Un affrontement territorial qui est donc aussi ancien que le conflit israélo-palestinien, et qui suit malheureusement une impasse similaire. Entretien avec Christophe Jaffrelot, directeur de recherches au Centre de recherches internationales de Sciences-Po, rattaché au CNRS, et spécialiste de la région.

**La question du Cachemire est-elle le produit d'une décolonisation mal aboutie ?** Ce problème est, en effet, aussi ancien que l'Inde et le Pakistan, car quand les Britanniques décident de partir précipitamment, en 1947, ils laissent le choix aux princes des régions de choisir entre l'Inde et le Pakistan.

Le maharaja du Jammu-et-Cachemire, qui est hindou, choisit alors l'Inde, mais le Pakistan ne peut l'accepter, car la majorité de la population de la région est musulmane. Cela entraîne la première guerre entre les deux pays et la démarcation de la frontière de facto actuelle, la «ligne de contrôle», par laquelle le Pakistan obtient la mainmise sur environ un tiers de la région. Ce ne sont donc pas les Anglais qui ont tracé cette frontière et ils ne sont pas directement responsables du conflit, mais ils sont partis de manière tellement précipitée qu'ils ont renvoyé alors tout le monde dos à dos et s'en sont lavé les mains dans le sang.

**Les Cachemiris auraient ensuite dû pouvoir se prononcer...**

L'ONU, qui a validé cette ligne de cessez-le-feu en 1949, a en effet demandé le retrait du Pakistan de la partie qu'il occupe et l'organisation d'un référendum au Cachemire. Mais cela n'est jamais arrivé, car les Indiens disent qu'il faut que les Pakistanais se retirent pour organiser un référendum, et les Pakistanais veulent un référendum avant de se retirer.

**Pourquoi les deux pays sont-ils tellement attachés à cette région ?**

Pour les Pakistanais, tant que le Cachemire est en partie indien, la partition d'avec l'Inde est inachevée. C'est dans l'ADN du pays. C'est la même chose pour les Indiens : s'ils lâchent le Cachemire, ils se renient en tant que nation multiculturelle et séculière, parce que cela voudrait dire que les musulmans ne peuvent pas rester en Inde. Donc sur le plan identitaire, c'est absolument structurant. Il y a aussi des raisons stratégiques : le Cachemire, c'est le château d'eau de la région. Le glacier du Siachen [situé à 5753 mètres d'altitude, ndlr], pour ne prendre que lui, est la réserve en eau douce sur laquelle beaucoup misent. Et

quand les Indiens ont réussi à en prendre le contrôle en 1984, cela a représenté un coup stratégique important, lié au stress hydrique qui traverse une partie du monde.

**Et ce n'est donc pas anodin qu'en réponse aux attentats du 22 avril, l'un des premiers gestes de l'Inde a été de dénoncer le traité du partage des eaux du fleuve Indus...**

C'est pour moi le geste le plus important de cette nouvelle crise : car l'Inde pourrait ainsi priver le Pakistan de 80 % de l'eau qui vient des influents de l'Indus, en y construisant des barrages par exemple. Cela atteindrait le Pakistan dans ses intérêts vitaux et l'obligerait à réagir. Si l'Inde met ses menaces à exécution, cela représentera un vrai casus belli.

**Les négociations de paix sont au point mort depuis vingtans. N'y a-t-il plus d'espoir de résolution de ce conflit ?**

Nous n'étions pas loin d'une solution en 2003, car les conditions étaient favorables : un militaire au pouvoir au Pakistan, Pervez Musharraf, et un nationaliste hindou en Inde, Atal Bihari Vajpayee, voulaient tous les deux rentrer dans l'histoire comme ceux qui avaient signé la paix. Mais cela a déraillé, car il y a trop de gens qui ont intérêt au conflit

**«Trop de gens ont intérêt au conflit dans les deux pays [...]. On dit que si le Cachemire n'existe pas, l'armée pakistanaise devrait l'inventer.»**

SCIENCES-PO

**INTERVIEW**

dans les deux pays : pour l'armée pakistanaise, la guerre au Cachemire est la meilleure garantie de rester indispensable à la nation et de se maintenir comme un Etat dans l'Etat, une économie dans l'économie. On dit que si le Cachemire n'existe pas, l'armée pakistanaise devrait l'inventer. Elle a donc tout fait pour empêcher la paix. Et en Inde aussi, beaucoup de nationalistes hindous s'y sont souvent opposés, car leur parti se développait sur la peur causée par le Cachemire musulman et le Pakistan. Cet épouvantail a d'ailleurs été très utile dans l'ascension de Narendra Modi au pouvoir : chacune de ses campagnes comprenait une attaque contre le Pakistan. Les affrontements actuels et le sentiment patriotique généré devraient encore le favoriser pour des élections régionales importantes à venir, dans la région du Bihar.

**En Inde, les raisons de s'accrocher autant au Cachemire semblent avoir changé, surtout depuis l'abrogation de l'autonomie de la région en 2019. On ne parle plus de défense d'une identité multiconfessionnelle...**

En effet, aujourd'hui, pour les nationalistes hindous du BJP, contrôler le Cachemire, c'est prendre leur revanche sur les musulmans et les humilier. C'est pour cela qu'ils ont aboli l'Etat du Jammu-et-Cachemire en 2019, qui est devenu un simple Territoire de l'Union contrôlé directement par New Delhi. Ils ont démantelé la police régionale, qui est maintenant commandée par le ministre de l'Intérieur, Amit Shah [*un extrémiste nationaliste hindou, ndlr*]. Et ils ont adopté une loi qui permet aux personnes d'autres régions d'y acheter des terres. Ils essaient de faire un Cachemire sans Cachemiris et non musulman. C'est très similaire à ce que fait le gouvernement israélien en ce moment à Gaza : c'est un processus de colonisation. ▶

**(1) Dernier ouvrage paru : *l'Inde de Modi. National populisme et démocratie ethnique* (Fayard).**





**En 1947, des soldats indiens arrivant à Srinagar pour s'emparer du Cachemire indien.** BETTMANN. GETTY. IMAGES

## Les ressorts d'une escalade sans précédent

Alors que les tensions ont monté entre les deux pays depuis le 22 avril, un net durcissement diplomatique et militaire de la posture indienne se produit.

**L'**attentat terroriste qui a ensanglanté le Jammu-et-Cachemire le 22 avril a déclenché un cycle d'affrontement armé entre l'Inde et le Pakistan, qui semble cependant avoir cessé dimanche. Alors que l'accalmie reste précaire entre les deux voisins, de premières observations peuvent être faites, qui pointent vers un durcissement de la posture de l'Inde face à son voisin pakistanais. Pour comprendre ce durcissement, il faut d'abord rappeler que ce pays subit les attaques de mouvements terroristes d'origine pakistanaise depuis près de trois décennies. En termes émotionnels, l'exaspération accumulée est donc immense. Mais le gouvernement ultranationaliste de Narendra Modi et sa machine de propagande l'ont encore accrue, en promettant une vengeance implacable. En témoignent les propos d'Amit Shah, ministre de l'Intérieur et bras droit de Narendra Modi: «C'est le

gouvernement Modi, personne ne sera épargné. Nous sommes déterminés à éradiquer le terrorisme dans les moindres recoins de ce pays - et nous y parviendrons.» L'attaque terroriste du 22 avril a, il est vrai, brisé deux grands récits dont le gouvernement Modi s'enorgueillissait. Le premier était qu'il avait réussi à restaurer le calme et la stabilité au Jammu-et-Cachemire, et même, à y impulser un essor du secteur touristique. Or, ce sont précisément des touristes indiens, et plus exactement parmi ces touristes, des hommes de confession hindoue, qui ont été exécutés à bout portant par les terroristes, comme pour réduire à néant les perspectives de normalisation de ce territoire à majorité musulmane dans une Inde à majorité hindoue. Le second récit était que le Premier ministre Modi avait réussi à dissuader le Pakistan de protéger les groupes terroristes anti-Indiens. En 2016 et 2019 successive-

ment, il avait lancé des représailles militaires limitées après des attentats perpétrés par des groupes terroristes pakistanais. Il avait, ce faisant, bravé le chantage nucléaire du Pakistan et prouvé que l'Inde pouvait réaliser des frappes punitives contre son voisin sans s'exposer à son feu nucléaire en retour. De fait, en 2016, le Pakistan n'avait pas répondu au raid transfrontalier indien et, en 2019, il s'était engagé dans une brève bataille aérienne, mais avait rapidement pris l'option de la désescalade.

### Suspension de traité

L'attaque terroriste du 22 avril repose la question de la stratégie à adopter pour en finir avec le terrorisme d'origine pakistanaise. Autrement dit, pour New Delhi, la question s'énonce comme suit: comment convaincre le Pakistan que sa politique traditionnelle de tolérance, voire de protection, des groupes terroristes anti-Indiens est désormais trop risquée pour être maintenue? Pour arriver à ses fins, l'Inde semble résolue à prendre des options de plus en plus dures sur au moins trois plans.

Le premier est d'ordre diplomatique. Rapidement après l'attentat, New Delhi a annoncé un train de mesures punitives dont, chose inédite, la suspension du traité sur le partage des eaux de l'Indus et de ses affluents. Ce traité international avait survécu à la longue série de crises indo-pakistaines depuis sa signature en 1960. Que l'Inde choisisse de s'en prendre à ce traité et, potentiellement, de désorganiser le système agricole pakistanais, très dépendant des eaux himalayennes, en dit long sur la marge de manœuvre que New Delhi s'accorde désormais.

Le deuxième niveau est d'ordre militaire et relève d'une logique d'escalade dans les représailles indiennes depuis 2016. Qu'on en juge: après l'attentat de 2016, le gouvernement Modi a répondu par une brève opération commando du côté pakistanais de la frontière. En 2019, il a réalisé des frappes aériennes sur un camp terroriste au Pakistan. En 2025, dans la seule nuit du 6 au 7 mai, il a annoncé avoir frappé neuf sites au Cachemire sous contrôle pakistanais et, surtout, au Pendjab, le cœur politique et militaire du Pakistan.

L'Inde a officiellement déclaré

que ses frappes avaient ciblé des camps terroristes et qu'elles n'avaient pas vocation à engendrer une escalade. Il n'en reste pas moins que la gradation de ses réponses depuis 2016 montre qu'elle se donne désormais plus de champs et de moyens pour conduire des représailles militaires contre le Pakistan. Il s'agit là d'un changement de posture notable, car, depuis qu'elle s'est nucléarisée (en 1998), l'Inde a généralement endossé le rôle de l'Etat responsable et enclin à la retenue militaire, face à un Pakistan vu comme bien plus prompt à prendre des risques inconsidérés. Mais aujourd'hui le gouvernement Modi cherche clairement à élargir le spectre des options militaires envisageables pour conduire des actions punitives contre le Pakistan, avec ce que cela comporte de risques. La logique d'escalade militaire s'est ainsi installée entre les deux voisins dans les domaines terrestre et aérien. Dès le 23 avril, la ligne de contrôle séparant les deux Cachemire est redevenue le théâtre d'échanges de tirs. Ceux-ci ont gagné en intensité et impliquent désormais des tirs de mortiers et d'artillerie meurtriers. Dans le domaine aérien, le Pakistan aurait cherché à frapper plusieurs cibles militaires dans le nord et l'ouest de l'Inde par drones et par missiles. Ces tentatives auraient été neutralisées par le système de défense aérienne indien. Les forces armées indiennes auraient à leur tour lancé des attaques de drones contre les systèmes de défense aérienne au Pakistan et neutralisé l'un d'entre eux à Lahore.

A un troisième niveau enfin, New Delhi semble moins compter sur le rôle de la communauté internationale que par le passé. Pendant longtemps lorsqu'elle subissait une attaque terroriste, l'Inde prenait la communauté internationale à témoin, exposait les preuves de l'implication pakistanaise et attendait de ses principaux partenaires, des Etats-Unis au premier chef, qu'ils fassent pression sur le Pakistan pour l'obliger à démanteler les groupes terroristes anti-Indiens.

En 2025, les officiels indiens ont dit détenir des preuves et informé leurs homologues, mais sans vraiment s'engager dans une grande campagne pour convaincre la communauté internationale de la culpabilité du Pakistan.

New Delhi a très vite désigné le Lashkar-e-Toiba, l'un des groupes terroristes les plus meurtriers au monde et historiquement proche des services de renseignement pakistanais pour dénoncer la responsabilité d'Islamabad.

Alors que les dirigeants pakistanais ont multiplié les interventions sur les grandes chaînes internationales – BBC, CNN, Al-Jazeera... – pour faire entendre leur point de vue sur la crise, les autorités indiennes se sont surtout préoccupées de gérer les flux d'information à destination de leur propre opinion publique, y compris en exigeant la suspension de 8000 comptes sur X au prétexte qu'ils relayaient les campagnes de désinformation pakistanaises.

### Carte des femmes

New Dehli a par ailleurs remarquablement bien organisé sa communication auprès de l'opinion indienne et a touché une corde sensible en jouant la carte des femmes. Les autorités ont d'abord donné à leur opération militaire le nom de «Sindoor», en référence à la poudre rouge dont les femmes mariées parent traditionnellement la raie de la chevelure. Elles ont ce faisant mis en avant la place des épouses endeuillées par la mort de leur mari lors de l'attaque du 22 avril (les hommes ont été exécutés devant leurs épouses et progénitures). Ensuite, elles ont organisé deux conférences de presse lors desquelles deux femmes officiers, l'une de l'armée de terre, l'autre de l'armée de l'air, ont pris la parole au nom de leur armée. Plus encore, Sofia Qureshi, qui s'exprimait pour l'armée de terre, est elle-même musulmane – façon pour le gouvernement indien de rappeler que le Pakistan ne saurait s'arroger le statut exclusif d'Etat protecteur des musulmans du sous-continent. Mais pour ce qui est de la communauté internationale, l'Inde ne semble guère en attendre grand-chose. Elle sait que l'administration Trump souffre de sérieuses dysfonctions, que la Chine soutient et arme le Pakistan sans néanmoins vouloir d'embrasement armé à ses frontières, et que le reste de la communauté internationale s'inquiète d'abord des guerres qui ensanglantent l'Europe et le Proche Orient. Tout au plus espère-t-elle que l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis dont elle a su habilement gagner les faveurs inciteront le Pakistan à la retenue. ➔

Par  
**ISABELLE SAINT-MÉZARD**



Directrice adjointe de l'IFG Lab à l'Institut français de géopolitique de l'université de Paris-8



Emmanuel Macron, à l'Elysée le 3 avril 2023 face aux membres de la convention citoyenne sur la fin de vie. PHOTO ALBERT FACELLY

# Convention citoyenne sur la fin de vie : le Président a tout faux

**Alors que le chef de l'Etat annonce une nouvelle consultation de citoyens sur l'école, le sociologue rappelle que sur le climat et la fin de vie, les propositions issues de discussions exemplaires ont été triées ou ignorées.**

Décidément, Emmanuel Macron fait preuve d'un immense talent pour transformer en bouillie pour chat ses intuitions, voire ses bonnes idées. Tout en se présentant comme un adepte de la démocratie participative, le chef de l'Etat, à propos du changement climatique, puis de la fin de vie et, plus récemment, des vacances et des horaires scolaires (mais sans qu'il soit explicitement fait mention de la question centrale des rythmes scolaires) a dévoyé à chaque occasion un peu plus l'image de démarches susceptibles de redynamiser la citoyenneté et de redonner quelque lustre à un système politique singulièrement déglingué. J'ai suivi comme observateur avec Régis Meyran, un collègue sociologue, de près, la convention

citoyenne sur la fin de vie, et nous en avons tiré plusieurs leçons (1). La première est qu'elle a tenu ses promesses : les 185 citoyens y ayant participé à partir d'une demande venue du président de la République ont mené une réflexion exigeante, où toutes les positions ont été présentées et débattues sérieusement, dans le plus grand respect de leur diversité, en prenant le temps nécessaire pour aller au fond des délicates questions que posent l'euthanasie et le suicide assisté, sans négliger les soins palliatifs, bien plus consensuels.

## L'USAGE POLITIQUE

Deuxième leçon : cette expérience intéressante sur le fond l'est aussi du point de vue de la méthode et de la conception de la citoyenneté qui l'a animée. Les participants ont tous élevé leur niveau d'analyse, et leur travail apporte un éclairage décisif. A partir de là, deux questions méritent examen. D'abord, celle de l'usage politique d'une telle réflexion, citoyenne : la délibération est une chose, son aboutissement, la mise en œuvre des principaux résultats, en est une autre, qui se heurte aux pouvoirs, exécutif et législatif. Et seconde question : une convention comme celle-ci est coûteuse, et ne mobilise qu'un nombre limité

de citoyens, ne peut-on imaginer une «scalabilité», comme on dit dans les milieux de la tech et des start-up, inventer des formules de passage à une autre échelle qui n'élèveraient pas proportionnellement le coût de l'expérience? Reçus à l'Elysée le 3 avril 2023, les participants à la convention citoyenne sur la fin de vie y ont remis leur rapport, qui inclut des propositions argumentées. Le chef de l'Etat leur a promis, explicitement, de déposer un projet de loi tenant compte de leurs conclusions «avant la fin de l'été» (2023) – déjà, lors de la convention sur le changement climatique, il s'était engagé à suivre les recommandations «sans filtre», une promesse qui n'a pas été tenue. Puis il a procrastiné. Un jour, il laisse entendre qu'il est sensible aux demandes du pape François, hostile à toute modification du cadre légal de la

Par  
**MICHEL WIEVIORKA**



Sociologue

fin de vie – «*Avec la vie, on ne joue pas, ni au début ni à la fin*», déclare le souverain pontife le 23 septembre 2023, au retour de son voyage à Marseille ; un autre jour (dans *Libération*, 11 mars 2024), on apprend de la chanteuse Line Renaud que Emmanuel Macron a «apporté sa pierre à l'édifice» et a marqué, au contraire, son intérêt pour des changements du cadre légal de la fin de vie. Le «en même temps» a trouvé là un nouveau terrain!

## DES COMPTEURS À ZÉRO

Enfin, en mars 2024, avec déjà six mois de retard sur son engagement, il indique les grandes lignes d'un projet de loi, que le Parlement commence à voter. Mais il décide la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin : tout est à refaire. Et voici que le dossier revient à l'ordre du jour (*lire pages 10-13*). Mais tout se passe comme s'il n'y avait jamais eu la réflexion de citoyens lors de la convention. Le Premier ministre, François Bayrou, a demandé deux lois, et non pas une, séparant les soins palliatifs de la fin de vie, ce qui est contraire à l'esprit de la convention. Les prises de position se démultiplient dans le débat public, responsables religieux et une partie des personnes de la santé faisant

connaître, avec l'aide de politiques et de journalistes acquis à leur cause, qu'ils s'opposent à toute modification de la loi ; les compteurs sont mis à zéro s'il s'agit du travail parlementaire. Bref, le travail citoyen semble n'avoir servi à rien.

Quel gâchis, sur le fond, mais aussi pour les leçons méthodologiques qu'il aurait été possible d'en tirer, notamment en envisageant de démultiplier localement ou régionalement ce type d'initiatives, et de tenir compte des possibilités qu'offrent Internet et la «tech», pour inventer des processus «scalables» ! On pourrait rappeler au passage à propos d'une autre excellente idée du pouvoir, les cahiers de doléances recueillis dans le contexte du mouvement des gilets jaunes, qu'il a attendu six ans avant d'en rendre l'accès possible à tous.

Le chef de l'Etat a annoncé le 2 mai, pour l'été prochain, une nouvelle convention citoyenne, sur les «temps de l'enfance». Le choix du thème a été critiqué, sans surprise, par les syndicats d'enseignants, qui y voient une «tentative de diversion» là où, à les suivre, il faudrait parler d'abord de mesures urgentes sur les conditions de travail des personnels par exemple. Mais

aussi, et surtout, rien n'indique l'articulation à venir de cette nouvelle initiative de démocratie délibérative avec la démocratie représentative, avec le travail parlementaire, avec l'action gouvernementale. Que sera-t-il fait des éventuelles propositions, dans quel délai seront-elles transformées le cas échéant en mesure concrète, en loi ? On ne peut que être perplexe, tant l'existence du gouvernement actuel est suspendue à un fil et tant l'Assemblée nationale risque à tout instant la dissolution. Il est déjà presque certain que la loi sur la fin de vie ne verra pas le jour d'ici à la fin du quinquennat.

Enfin, d'un autre côté, où est la réflexion des responsables politiques sur les améliorations à apporter à la formule des conventions citoyennes pour élargir nettement la participation ?

La démocratie française est dans une mauvaise passe, et des vents puissants poussent dans le sens de l'approfondissement de sa crise : ne faudrait-il pas traiter avec plus de sérieux les expériences susceptibles de contribuer à son redressement ?

(1) *Grand âge et fin de vie. Ethique, citoyenneté et engagement*, de Michel Wieviorka et de Régis Meyran, éditions de l'Aube, 2024.

# IDEES/



## MÉDIATIQUES

Par  
DANIEL SCHNEIDERMANN

### Gaza, climat : «Au bord de la catastrophe»

**Le «bord» serait cette ligne invisible, en deçà de laquelle tout n'est pas encore perdu ? Si on est «au bord», c'est qu'il «n'est pas trop tard», et que les passivités, les prudences verbales, les restrictions mentales ont été jusqu'ici excusables. Jusqu'à quand ?**

«*O*n est au bord de la catastrophe !» s'afflige le politiste franco-israélien Denis Charbit, invité de Karim Rissouli, dans l'émission *C ce soir* (France 5). Un invité récurrent raisonnable, balancé, douloureux, l'un de ceux qui, régulièrement - grâces en soient rendues au service public -, emplissent l'écran, de leurs profonds silences, de grands mots appliqués comme des pansements sur la passivité générale devant le carnage à ciel ouvert de Gaza.

Depuis le 7 Octobre, *C ce soir* est sans doute l'émission qui a suivi le plus régulièrement ce carnage. C'est à la fois une persévérance louable, et une illusion. Il est magnifique, d'entretenir au cœur du chaos la petite flamme de la discussion entre raisonnables des deux camps, et de nourrir cette petite flamme de subterfuges verbaux, suggérant que l'on n'a pas encore plongé, justement, au cœur du chaos. Mais c'est aussi une illusion, qui nous préserve de la brutale réalité : en dehors de ce plateau enchanté, lueur vacillante dans la nuit, à Washington, à Jérusalem, à Moscou, et dans les tunnels où se perpétue manifestement le Hamas, seuls les prédateurs sont aux manettes.

L'aide humanitaire est *«proche de l'effondrement total»* dans la bande de Gaza, explique pour sa part un reportage du 20 heures de France 2. Combien de fois, depuis le 7 octobre 2023, ont été prononcés à la télévision les mots *«au bord de la catastrophe»* ou *«proche de l'effondrement»*, qui à la fois inquiètent et rassurent ? Si l'on se trouve *«au bord de la catastrophe»*, c'est qu'on n'y a pas encore sombré. C'est qu'il peut exister une catastrophe pire

encore que l'enfer actuel. Les bombardements israéliens ont causé cinquante mille morts, peut-être cent mille - on n'est pas à quelques dizaines de milliers de cadavres près - mais on est *«au bord de la catastrophe»*; à l'inten-

tion de ceux qui survivent dans les décombres ou sous les tentes, Israël interdit toute entrée de nourriture et de matériel médical depuis le 2 mars, mais on reste *«au bord de la catastrophe»*; désinhibé par le soutien de Trump, le gouvernement israélien a prononcé pour la première fois le mot *«conquête»* à propos de l'enclave palestinienne, tout en protestant de son refus de *«contrôler»* ladite enclave, car on est *«au bord de la catastrophe»*; il évoque de plus en plus ouvertement la perspective d'une annexion complète, et un nettoyage ethnique massif - mais toujours *«volontaire»*, et effectué *«pour la sécurité des Gazaouis»*, pour prendre soin de rester *«au bord de la catastrophe»*; chaque jour depuis la fin de la trêve, des dizaines de Gazaouis périssent sous les bombardements. Mais dans les sages émissions de la télévision française, on est seulement *«au bord»* de la catastrophe.

Un ton au-dessous, la situation à Gaza est *«la plus critique que nous ayons jamais connue»*, estime Emmanuel Macron. Cette situation n'est donc pas encore totalement catastrophique, raison pour

**Les bombardements israéliens ont causé cinquante mille morts, peut-être cent mille - on n'est pas à quelques dizaines de milliers de cadavres près -, mais on est *«au bord de la catastrophe»*.**

laquelle, sans doute, la France ne s'est pas jointe à l'initiative de six pays européens (Espagne, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège et Slovénie) de s'opposer à tout plan de conquête israélienne. Le *«bord de la catastrophe»*, c'est cette ligne invisible, en deçà de laquelle tout n'est pas encore perdu, l'espoir est encore permis, le sursaut des consciences encore possible (d'ailleurs voyez, ici, en France, même le dessinateur Joann Sfar ou la rabbine

Delphine Horvilleur, pilier du soutien «humaniste» à Israël, prennent enfin la parole pour évquer une *«déroute politique et une faillite morale»* à propos de l'Etat hébreu). Si on est *«au bord»*, c'est qu'il *«n'est pas trop tard»*, et que les passivités, les prudences verbales, les restrictions mentales, ont été jusqu'ici excusables.

Depuis combien de temps danssons-nous *«au bord de la catastrophe»*, cette ligne interminable qui ressemble au *«bord»* jumeau de la catastrophe climatique ? Car on est aussi, depuis des années, *«au bord de l'irréversible»*, avec ces dates limites qui n'en finissent pas de reculer, alors que le mois d'avril compte parmi les cinq plus chauds jamais enregistrés en France, que l'année 2024 est la plus chaude jamais enregistrée, alors que se succèdent les incendies de Los Angeles, les inondations de Valence, les tempêtes à Mayotte. Ainsi survivons-nous dans un morbide suspense sans fin, où se mêlent, indissociables, un sincère espoir de rémission, et le *stay tuned* (*«restez branché»*) qui garantit le maintien des audiences. ▶



Des Palestiniens du camp de réfugiés de Nuseirat (centre de Gaza), le 5 mai. EYAD BABA. AFP

# CULTURE/

# CENTRE POMPIDOU-METZ Maurizio Cattelan en terres convives

L'artiste italien a investi le musée messin pour exposer 40 de ses créations au milieu d'œuvres de Picasso, Giacometti ou Miriam Cahn. Une incursion qui ne manque pas d'autodérision mais revêt aussi un aspect plus ténébreux et politique.

Par JUDICAËL LAVRADOR

**S**ur son tricycle, le bambin pédale à tort et à travers dans les espaces du Centre Pompidou-Metz. Roulant des yeux, inclinant la tête, s'arrêtant ici, devant une longue toile où valsent les noceurs du *Bal Bullier* (Sonia Delaunay, 1913), et là, au pied d'une *Petite Fille jouant à la corde*, sculpture de Picasso, il incarne le double de Cattelan puisqu'il en a le visage, adulte, fiché sur son corps d'enfant.

Au musée, *Charlie* n'est pas un expert. Il n'arrive pas à la hauteur des pièces accrochées, puisque sur son petit vélo, il ne les voit que depuis le ras du sol. Il reflète donc peut-être la manière, joueuse, dont Cattelan regarde la collection du Centre Pompidou, qu'il a été invité à mettre en scène, en y ajoutant 40 de ses propres pièces.

L'exercice aurait pu virer à la démonstration narcissique et un rien prétentieuse. Cattelan face à Francis Bacon. Cattelan face à Fernand Léger. Cattelan et Miriam Cahn... Il est partout, en excellente compagnie, et serait donc l'égal des meilleurs, incontournable, indispensable. Mais Cattelan évite le piège grâce à l'autodérision dont son œuvre est chargée depuis ses débuts. *Dimanche sans fin* varie les angles de confrontation et, sans suivre le fil académique de l'histoire de l'art au XX<sup>e</sup> siècle, elle en livre une vision culottée mais pas aberrante, et surtout toujours personnelle.

L'exposition est ainsi ponctuée, au seuil de chacune des 27 sections (autant que de lettres de l'alphabet



Maurizio Cattelan, en juillet à Metz. PHOTO JONATHAN LLENSE

plus une, *Dimanche*), de textes de l'artiste, qui au lieu de commenter les pièces qu'il a choisies, confie un souvenir (d'enfance très souvent) ou des réflexions sur l'art, le musée et sa propre carrière. Au deuxième étage, se tient ainsi cet éléphanteau qui ne sait trop où se mettre, embar-

rassé par sa taille de mastodonte qui préférerait ne pas être là. Il s'est jeté sur le corps un drap blanc, histoire de passer inaperçu (*Not Afraid of Love*, 2000). Sauf qu'il n'y a que lui, cet éléphant dans un magasin de porcelaine, pataud et contrit. «*Le malentendu, c'est l'histoire de ma*

*vie*, confesse Cattelan. *On m'a souvent pris pour un bouffon, un clown, un comédien ou un provocateur. J'ai fini par conclure que je peux accepter cette étiquette, tant qu'elle s'applique à moi, à mon image dans les médias, et non à mon art. Quand je ne serai plus là, j'espère que mon travail pourra exister de manière autonome. Ce sera une belle opportunité de me débarrasser du personnage de "farceur" qui fait de l'ombre à mon art.*

## TENDRE CANDEUR

*Comedian* est pourtant le titre de l'une de ses énièmes farces et attrapes. Cette banane, scotchée et vendue (140 000 dollars) pour la première fois sur le stand de la galerie Perrotin à la foire Miami Art Basel, en 2019, trône à Metz, dans une salle qu'elle a pour elle seule (quelle œuvre pourrait tenir la comparaison?). On peut la voir comme une singerie, terme qui désignait au XVIII<sup>e</sup> siècle, une peinture où des singes endossaient le rôle d'humains pour s'en moquer. Satire du marché de l'art et des réflexes compulsifs des acheteurs, qui courrent après la primeur, l'œuvre n'est pas le seul produit frais de l'expo où, au rez-de-chaussée, la laitue d'Anselmo est vouée à se flétrir jour après jour, menaçant ainsi de rompre l'équilibre des deux blocs de marbre qu'elle relie. Cela n'arrivera pas. Quand la salade se dessèche trop, le musée doit la remplacer, garantissant ainsi la pérennité, à



jamais précaire, de l'œuvre. Il y a peut-être de ce chef-d'œuvre de l'*arte povera*, dans la banane qu'il faudra remplacer, avant qu'elle ne noircisse trop. Cattelan y exhibe aussi peut-être simplement un manque d'inspiration, son trac, l'angoisse de la cimaise blanche. Son œuvre en est pleine et il a même commencé par là, par prendre la poudre d'escampette. En 1989, la porte de la galerie bolonaise qui lui consacrait sa première exposition resta close avec ce panonceau, accroché à la va-vite par le fuyard informant: «*Je reviens tout de suite*» («*Ritorno subito*»). Trois ans plus tard, il récidive, s'échappant d'une expo collective au Castello di Rivoli en laissant derrière lui la corde de draps noués pendre à une fenêtre («*una Domenica a Rivara*»).



A gauche, *Spermini* (1997), et ci-dessous, *Not Afraid of Love* (2000), deux œuvres de Maurizio Cattelan. PHOTOS ATTILIO MARANZANO. MAURIZIO CATTELAN'S ARCHIVE



Sa «première tentative de disparition», Cattelan, à Metz, la date de ses 18 ans: «L'air de famille de mon enfance était irrespirable : une mère malade, un père toujours en voyage, deux sœurs à charge et de nombreux petits boulot pour y faire face. A 18 ans, je me suis enfui à vélo et je ne suis jamais revenu.» Au mur, il aligne des portraits de *Mère de l'artiste*, par Giacometti, par Francesco Clemente, par d'autres moins connus et au pinceau bourgeois. Il y a même un portrait très classique de la mère de Kandinsky par un anonyme. Sans aucune cohérence esthétique, l'accrochage ramène l'art, avec une tendre candeur, à une histoire de famille (les pères sont sur le mur d'en face).

Tout aussi éclectique, la sélection d'autoprototypes issus de la collection du musée national d'Art moderne

réunit le visage de Bacon, fripé et bulbeux comme un chou-fleur, celui de Jacques Vaché, guignolesque quand le surréaliste se croque au crayon sur bois découpé en *Pantin* (1917), au garde à vous, en uniforme, sans oublier cette toile au raffinement décadent d'un certain Oswald Birley (*Portrait dans un miroir*, 1912). Or, tout autour, et même entre ces autoportraits, Cattelan incruste sa bobine, démultipliée sous la forme de petits masques de latex peints, qui se répandent sur les murs du Centre comme une invasion intempestive et parasite, intitulée *Spermini*.

#### MONSTRES HILARES

Si l'exposition appuie sur la corde comique propre à l'artiste, celui-là laisse affleurer en maints endroits

sa hantise de la mort d'une part et sa propension à en découdre contre le racisme, le sexism, le fascism. Il met ainsi à l'honneur, dans la salle «Fugitive», *l'Avant-garde ne se rend pas*, toile d'une première communiste récupérée au marché aux puces par Asger Jorn et aussitôt «modifiée» pour lui prêter les traits transgenres d'un jeune homme moustachu, derrière lequel le titre est graffité. A côté, la peinture de Jacqueline de Jong rue dans les brancards du bon goût avec cet empilement informe de monstres hilares et mal dégrossis (*le Blouson noir et ses femmes*).

Dans l'histoire de l'art, Cattelan prend le parti des rebelles brouillons et des œuvres mal léchées, qui débordent de partout et tiennent l'harmonie en horreur. Les surréalistes (le Mur Breton clôt

l'exposition) y sont nombreux comme les pièces macabres. *Father*, cet immense dessin hyperréaliste, au fusain, d'une paire de pieds en gros plan, inertes comme ceux d'un cadavre gisant à la morgue, fait froid dans le dos. Il ornait déjà la façade de l'église vénitienne, jouxtant la prison pour femmes, où Cattelan a curaté le pavillon du Saint-Siège lors de la dernière Biennale de Venise. Là, il est placé en face de *Kaputt*, des chevaux naturalisés, la tête invisible, comme fiché dans la cimaise, d'où pendent leurs jambes. Inspirée d'un passage du roman de Malaparte, décrivant cette scène d'horreur des équidés, prisonniers de lacs gelés et dont il fut témoin sur le front de l'Est, en 1942. Image écrasante et asphyxiante des horreurs de la guerre, l'œuvre (et toute cette salle un peu trop monumen-

tales) rappelle l'aspect ténébreux du travail de Cattelan. Dont l'exposition à Metz, qui ne craint pas d'être parfois mal rangée à force de passer outre les classifications officielles, sait passer du coq-à-l'an et changer d'humeur, salles après salles, traversée des hauts et des bas. Les deux ascenseurs miniatures installés par l'artiste au pied d'une cimaise restent une drôle d'image de ce qu'est l'art à ses yeux. Un moyen de transport qui vous fait monter ou descendre dans les tours. Mais il faut attendre qu'ils arrivent, sans être sûr de pouvoir y trouver sa place. ▶

**DIMANCHE SANS FIN,**  
**MAURIZIO CATTELAN ET**  
**LA COLLECTION DU CENTRE**  
**POMPIDOU** au Centre-Pompidou-Metz, jusqu'au 2 février 2026.

# CULTURE/

**Pour sa deuxième édition, le festival à Saint-Aignan en Loir-et-Cher mêle musiques expérimentales et traditionnelles dans une ambiance familiale et joyeuse. «Libé» a tenté d'y apprendre à danser la gavotte.**

Réussira-t-on à parler du New Trad Fest sans employer à tort et à travers les mots sabbat, rituel ou transe ? On se pose la question en rentrant de la dernière soirée du festival dans la nuit de samedi à dimanche sous une lune presque pleine, les plantes des pieds encore brûlantes d'avoir dansé la gavotte. Or si la grande poutrelle d'acier que nous sommes en est arrivée à danser la gavotte, c'est bien que quelque chose de magique s'est passé. Nous sommes à Saint-Aignan et la deuxième édition du New Trad Fest s'achève. Le festival a été lancé l'an dernier dans cette petite ville du Loir-et-Cher par les trois assos locales Zamzamrec, la Berge et Médiator, et fait se rencontrer musiques expérimentales et traditionnelles de la façon la plus exaltante possible. Pendant quatre jours se sont succédé concerts, bals trad, projections de films et cours de danse dans une ambiance indécroitablement joyeuse et familiale (familles réelles, familles choisies).

Le site principal des événements : une salle des fêtes classique, hauts plafonds, parquet, décos murales un peu vieillottes figurant des silhouettes de musiciens et de danseuses. Le vendredi autour de 22 heures, par exemple, on n'observera d'abord rien d'inhabituel : un groupe de bal, Cadène, annonce des danses (*«Et maintenant, une bournée à trois temps !»*) et des grappes d'humains se lancent dans des suites de pas sautillants au son de l'accordéon, de la cornemuse, du cistre, du violon. Sauf qu'une heure avant, Nuëit, une jeune femme armée de quelques machines, hurlait en occitan dans un micro qui saillait généreusement sa voix, à dada sur des boucles bizarres frisant le hardcore. Le public, et c'est là la magie, reste sensiblement le même : une foule plutôt jeune, déconstruite, pas mal queer, des têtes familiaires de la scène noise, mais aussi des darons en chemise, des mamies guillerettes, quelques gosses témeraires. Avec beaucoup de doigté, le New Trad Fest opère des rapprochements qu'on ne penserait possibles qu'au forceps.

**Trashs.** Héloïse Thibault, cofondatrice du label Zamzamrec et musicienne avec son compagnon au sein du duo expérimental Zothastre : *«Ici, entre le Berry, la Touraine et les gens qui viennent de Bretagne, il y a une confluence, ça danse beaucoup. Donc on s'est dit qu'on voulait provoquer des rencontres.»* Arrivés à Saint-Aignan en 2016 après avoir vécu à Bristol, les deux artistes-activistes rencontrent l'asso locale la Berge, fondée notamment par Arthur Couette, et qui organise depuis quelques étés un festival de musiques expérimentales dans la bergerie de ses parents. Ado, Arthur fait ses premières expériences de bénévolat pour l'asso Médiator qui a organisé pendant vingt ans un festival international



Foule jeune, queer, darons en chemise et mamies guillerettes : le New Trad Fest opère des drôles d'attelages.

## Le New Trad Fest met les petits pas dans les grands

d'harmonica à Saint-Aignan. Christophe Minier, le fondateur de Médiator qui continue d'animer des bals folk dans la région, apporte au New Trad sa connaissance de ce milieu. Constatant le vieillissement de son public, il se dit *«admiratif de la façon dont nos gamins se battent comme des louves pour tirer les choses vers le haut»*. Un exemple : Margot Coursaget de la Berge, qui se sentait gênée du manque de mixité dans le milieu trad, a offert cette année aux réfugiés du Centre d'accueil de demandeurs d'asile du village d'accéder gratuitement au festival. Une dizaine d'entre eux sont même venus grossir les rangs des 80 bénévoles.

L'après-midi, derrière la collégiale, la chanteuse Dawn Terry déploie un long drone d'accordéon sur lequel soudain sa voix grave finit par chanter, en anglais : *«Fais-moi manger toutes tes drogues/Baise-moi contre un arbre»*. Plus tard, le duo Ludu Du chante des airs traditionnels bretons avec une distance humoristique qui éclaire les sujets hautement trashs de ces textes populaires où l'on souhaite au tailleur fainéant d'aller *«crever au cimetière avec les chiens»*, où une femme entichée d'un *«noceur qui boit trop de cidre»* se

désespère de tous ces gosses non désirés qui remplissent sa maison.

**Bretelles.** En fin de soirée, le producteur Maxime Primault (BZMC, Deep Triskell) fait trembler les portes-fenêtres avec les basses lourdes de sa dub où surgissent parfois binous et bombardes, des éclairs nasillards qui catapultent aussitôt dans une extase collective la foule chauffée à blanc par deux heures de bal. Hurlements de liesse et sourires à perte de vue – l'espèce de gravité que peut avoir cette musique répétitive est comme court-circuitée par ce qui a précédé, les pas sautillants et le caractère collectif des bournées, gavottes et autres polkas endiablées. René Danger, musicien électronique brestois qui finit son set par une reprise déchirante de feu Jean-Luc le Ténia où le désir de mourir transpire dans chaque syllabe, est aperçu une heure plus tard sautant bras dessus bras dessous en cercle avec une vingtaine d'autres personnes. Est-ce que le Ténia aurait mis fin à ses jours s'il avait pratiqué le bal trad ?

*«La scène expé est plutôt dark, habituée à être dans sa bulle ; là, d'un coup, on se donne la main, constate Héloïse. Pendant un concert,*

*le public est tourné vers les musiciens ; pendant un bal, les gens se regardent. On voulait perturber ces références et on est émerveillés quand ça marche.»* Pour autant, les danses codifiées peuvent être intimidantes et la solitude est extrême quand on n'ose pas se lancer, comme le constatait l'an dernier l'Anglais Russell Gray dans un documentaire sur le festival en partant de ce sentiment d'exclusion. Ce n'est que le dernier soir in extremis qu'on se jette à l'eau, aidée par la main tendue d'un homme à bretelles qui explique gentiment les pas sans railler notre raideur, et c'est dans ce bain de sueur que devient tangible toute l'utopie rassembleuse de ce beau festival. Les piliers de comptoir de Saint-Aignan ne fréquentent peut-être pas encore le New Trad Fest mais les festivaliers se mêlent à eux en journée. Au PMU dimanche matin, le barman, Patrick, nous demande si on écrit un roman. *«Vous parlez de nous ?»* Il s'étonne qu'on acquiesce. Comment faut-il finir ce texte selon lui ? *«Ils vécurent heureux»*

**MARIE KLOCK**

Envoyée spéciale à Saint-Aignan (Loir-et-Cher)  
Photo TITOUAN MASSÉ

## «Just My Luck», ticket gagnant

**Les Belges Cécile Hupin et Katherine Longly consacrent une expo à Lille aux histoires cocasses, heureuses, et parfois douloureuses, autour des jeux d'argent, Bingo et autres loteries.**

**L**e loto, ça ne banque pas toujours illico... On s'en doutait un peu et c'est ce que montre, avec humour et empathie, la petite exposition de Cécile Hupin et Katherine Longly. En attendant des travaux qui se font attendre, l'Institut pour la photographie de Lille, fermé depuis décembre 2023, squatte le théâtre du Nord, pour un parcours hors les murs tout à fait attachant à propos de loterie, de jeux de grattages, Bingo, Euro-millions et autres jeux de tirages. Fascinées par ce commerce de la chance, Hupin et Longly ont collecté pendant six ans des histoires douloureuses et cocasses autour de la question, des récits de gagnants, de perdants (surtout de perdants en fait), des souvenirs

de «presque gagnants», des anecdotes de boules coincées dans les machines, de groupes d'amis qui se tirent dans les pattes, de mensonges et de vies qui basculent... «On s'échange beaucoup d'articles sur la loterie en forme de "que sont-ils devenus?" Cela se sait et les gens viennent désormais nous voir avec leurs histoires», racontent les deux artistes belges.

**Paillettes.** Formellement, peu de photographies dans le parcours, surtout des textes à lire sous forme de quatre enquêtes documentaires, pour entrer dans les vies bousculées et pas toujours joyeuses des joueurs. Dans «Just My Luck», on trouve des collections de tickets grattés avec leurs couleurs acidulées et leurs paillettes alléchantes, mais aussi des citations issues d'articles de presse, des vidéos, des documents et un «autel de la chance» rempli de grigris et de porte-bonheurs. Le public peut même y écrire des voeux sur des faux billets de banque («que ma sœur sorte de la relation toxique avec son mec dangereux» ou «devenir

riche et rencontrer Rihanna» disent deux billets gribouillés.) Aux murs, on découvre ainsi la vie de Serkan, un libraire – les tickets de loterie s'achètent dans des «librairies» à Bruxelles, sorte de bureau de presse et de tabac. Serkan a vendu un ticket d'Euro-millions gagnant à un balayeur de rue. Si le bénéficiaire du gain a sagement pris la poudre d'es-campette, Serkan fait alors l'objet de harcèlement, de demandes d'argent et reçoit des lettres d'amour à la place du gagnant. Il doit fermer boutique, acculé. L'argent, ce poison... Autre histoire, celle d'Ahmed, un ingénieur marocain qui a fait de la prison, accusé de falsification, alors que son ticket gagnant n'a pas été enregistré. Pendant trente ans, Ahmed a cherché à prouver son innocence. Réflexion sur l'espérance, sur l'ascenseur émotionnel des jeux d'argent, l'exposition «Just My Luck», – qui est aussi un livre paru en 2023 (The Eriskay Connection) –, s'inspire de l'ouvrage *les Millionnaires de la chance* (Editions Payot, 2012), l'ouvrage



«Just My Luck» est le fruit de six ans de travail. PHOTO K. LONGLY

de Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot.

**Fil d'or.** Si ces jeux suscitent autant de foi, c'est aussi parce qu'ils sont précisément un endroit où peut se rétablir la justice sociale analysent les sociologues. Parmi les œuvres, un ticket, brodé au fil d'or, est scellé sous un cadre en verre. On peut le gagner lors d'un

jeu de Bingo. Le gagnant cassera-t-il le verre, gardera-t-il l'œuvre intacte, sans savoir s'il a gagné? Grattera? Grattera pas?

**CLÉMENTINE MERCIER**

**JUST MY LUCK** de CÉCILE HUPIN et KATHERINE LONGLY à l'Institut pour la photographie de Lille (hors les murs au théâtre du Nord). Jusqu'au 5 juillet.

## «L'Hôtel du libre-échange», faste farce

Le metteur en scène Stanislas Nordey adapte avec malice la pièce antibourgeoise de Feydeau, au langage cru, qui dépeint la nuit rocambolesque de deux amants.

**A** ceux qui veulent can-tonner Feydeau au boulevard, prétextant que cette vulgarité-là – censément poussiéreuse – ne convient pas aux grandes maisons, Stanislas Nordey répond avec une acuité littéraire particulièrement malicieuse. Sur une scène qu'en-cadrent d'abord des murs couverts de mots, ceux de la didascalie initiale, le metteur en scène élaboré un édifice plus complexe que les fameuses portes qui claquent, servantes qui gouaillent, et

autres «ciel mon mari», et rend ainsi cet auteur snobé des intellos à sa vérité, celle d'un théâtre cruel, étrange et antibourgeois.

**Mélodies fausses.** Ecrite en 1894, la pièce *l'Hôtel du libre-échange* met en place comme il se doit un double ménage de notables apparemment comme il faut. Seulement M. Pinglet se trouve peu satisfait de sa femme, et a des vues sur Mme Paillardin, dont le mari est lui-même peu porté sur la chose. Ni une ni deux, Pinglet et Paillardin se donnent rendez-vous à l'hôtel du libre-échange le soir-même, profitant de l'absence de leurs époux: l'un, ingénieur de son état, doit inspecter un hôtel parisien soi-disant hanté par des esprits, l'autre va chez sa sœur à Ville-d'Avray. Débarque alors un ami de province avec ses quatre filles, que les Pinglet refusent



L'Hôtel du libre-échange date de 1894. J.-L. FERNANDEZ

de loger – trop nombreux – et qui vont se retrouver – on vous le donne en mille – à l'hôtel. S'ensuit une nuit rocambolesque où tout le monde se croise et se re-croise, dans une combina-toire compliquée qui s'emballe jusqu'à épuisement. Car c'est bien d'épuisement qu'il s'agit. Epuiser les possi-bilités, le langage, vider ces personnages désagréables,

vaniteux et ridicules d'une substance entièrement faite de manières ineptes et de conventions aberrantes. Les acteurs – mention particulièrre au très inquiétant Cyril Bothorel – débitent le texte comme des mélodies fausses, arythmées, à la limite du cri parfois: c'est que la langue comme les codes craquent, et laissent entrevoir en dessous le désir et la merde. A l'hôtel

du libre-échange, où rien ne se consomme parce que les personnages de Feydeau ne peuvent pas jouir, le trou des serrures est aussi un trou du cul, et il n'y a que ces imbéciles de bourgeois pour ne pas le voir.

**Malaise.** Sur le plateau presque nu, dont les papiers peints garnis sentent la co-cotte des faubourgs, les por-tes ouvrent sur des espaces déjà ouverts. Les personnages y entrent vêtus d'absurdes abat-jour en plumes, jambes nues et talons blancs, y don-nant un ballet d'autruches de plus en plus grotesque, jus-qu'à un final particulièremen-t残酷. Le mur du fond a avancé, la didascalie enserre des personnages dont la farce sexuelle a raté mais néan-moins menacé tout le monde; quant au *deus ex machina* qui sauve notre Don Pinglet, c'est simplement son privilège de genre et de classe.

Le rire fuse dans la salle, mais diversement: parfois franc(houillard), parfois plus gêné. On pense à ce mot anglais si difficile à traduire, le *cringe*, cette honte diffuse que l'on ressent devant un spectacle dont le comique grince, un malaise de classe que travaille si bien la fiction contemporaine. Et Feydeau sort de la gangue tenace de sa réputation boulevar-dièrre et de ce malentendu qui l'assimile à du théâtre bourgeois: la trivialité n'y est certainement pas une forme rigolote, elle est un dé-pouillage féroce de réflexes qui n'ont pas vieilli.

**LUCILE COMMEAUX**

**L'HÔTEL DU LIBRE-ÉCHANGE**  
de GEORGES FEYDEAU,  
mise en scène par  
Stanislas Nordey.  
Au théâtre de l'Odéon  
à Paris jusqu'au 13 juin,  
puis en tournée.

# Le plein de sens

**Amel Bent** A l'aube des 40 ans, la chanteuse n'a jamais semblé si équilibrée, entre sa vie d'artiste, de femme et de mère. Hyperactive, hypersensible, hyperbavarde.



Dans la chaleur d'une fin de journée, elle glisse dans l'eau fraîche de la Drôme. Sur le dos. Les oreilles immergées. Observer le ciel. Faire corps avec les éléments. Se laisser porter. Et fondre en larmes. Quelques mois auparavant, sa grand-mère maternelle est décédée. Amel Bent est terrassée par le deuil, les sentiments exacerbés «puissance mille». Mais en ce jour d'été 2024, le processus de guérison s'enclenche. Il est temps de sortir la tête de l'eau. De retrouver son souffle. Repartir en studio et terminer ce huitième album sur lequel elle réinterprète les sensations de ce moment : «Je crois que le ciel me fait signe. Quand j'regarde le monde à l'envers/C'est comme retrouver mes racines/Retourner au ventre de ma mère.» La scène a donné naissance à une conversation philosophique avec Nikos Aliagas, qui confirme : «Entre ciel et terre, elle est la "mer", elle relie les êtres. Amel est à la fois intuitive et ancrée. Elle est aussi à fleur de peau.» **Le toucher.** La peau, sa matière préférée, qu'elle aime éprouver sous ses doigts. Celle de la paume de son mari, de ses trois enfants. Brune et lumineuse, la sienne est gorgée de soleil méditerranéen et tatouée des prénoms de ses petits : Sofia, Hana et Zayn. Celui de sa mère, Rabia, est situé à la base de la nuque,

«puisque c'est toujours sur mon dos», dit-elle dans un rire communicatif. Silhouette affinée, elle a cessé de «yoyer», comprenez de faire le yoyo avec les kilos. «Mes trois grossesses

m'ont fait comprendre que prendre du poids n'était pas toujours négatif.» Elle se fuit des injonctions, préférant se nourrir des mots d'amour de ses proches. A commencer par ceux de son fils de 3 ans : «T'es la plus belle des mamans de toute la journée.» Elle rit, encore, la gorge un peu nouée.

**L'ouïe.** Dans son univers sonore, il y a des mots emplis d'une émotion jamais feinte, son débit ultrarapide de joyeuse tchatcheuse grandie à La Courneuve, la musique à qui elle fait fête et qui est inscrite dans sa date de naissance un 21 juin, les applaudissements dont elle ne s'est jamais lassée depuis 2004 et une carrière débutée sur les plateaux de l'émission *Nouvelle Star*. Elle repense avec joie à ces vingt dernières années rythmées par cette vie musicale et médiatique. La coach de *The Voice* a grandi avec les voix féminines de son entourage. Les intonations de son père (ex-tourneur fraiseur) furent plus rares, les parents ont divorcé quand elle avait 3 ans. La voix de Charles Aznavour, elle, est toujours omniprésente. «A 4 ans,

## LE PORTRAIT

je connaissais déjà la Bohème et chantais "Je vous parle d'un temps, que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître"... C'est fou comme cette notion de temps me faisait déjà gamberger.» Et puis, Amel Bent a découvert le Temps qui reste de Reggiani dans le film de son acteur préféré Albert Dupontel, *Deux jours à tuer*. «Ce titre m'a beaucoup fait cogiter. Pendant des années, je me suis projetée dans le futur. J'avais des objectifs. Aujourd'hui, je profite de chaque seconde, je ne veux pas gâcher un seul instant. Avant je voulais mourir la première pour ne pas avoir à supporter la douleur du deuil des gens que j'aime. Désormais, je veux mourir après tout le monde. Je veux connaître les enfants de mes enfants, de mes enfants...» Des bruits du quotidien, elle apprécie «le passage du camion poubelle. Il met fin au silence de la nuit».

C'est dans ce silence nocturne qu'elle a écrit *Décharge mentale*. Texte puissant pour verbaliser les tâches qui lui incombent en tant que femme, mère, cheffe d'entreprise à la tête de sa société de production. La victimisation, très peu pour elle. Elle reconnaît toutefois une forte anxiété qu'elle traîne depuis son enfance marquée par trop de «pourquoi», de questionnements existentiels auquel sa mère ne répondait pas. Alors, elle parle avec ses enfants. Tout le temps. Tente de répondre à leurs interrogations : «Ça finit souvent sur Google.» Ça parle du monde, de politique, les filles de 9 et 7 ans disent qu'elles sont de gauche ! De son côté, elle a voté Macron au second tour en 2017, par adhésion, puis en 2022 par rejet du RN. Dans l'appartement des Yvelines, on imagine son foyer vivant et bruyant. Comme chez Mima, la grand-mère d'origine algérienne, qui s'occupait d'enfants de la Ddass. Mima, la confidente, la deuxième mère. Amel Bent entend encore le petit clic. Le clic de la gazinière que Mima déclencha tous les jours.

**Le goût.** Dans cet univers gustatif, il y a le couscous. Celui de Mima évidemment, «le mien, il est tout éclaté», s'exclame-t-elle. La disparition de la doyenne a bouleversé son équilibre, celui de la famille. Il a fallu retrouver une place. «Ce deuil m'a obligé à faire le point sur qui je suis devenue. Un contrôle technique, quoi !» Amel Bent a attendu un an avant d'aller se recueillir sur sa tombe à Oran. Douze longs mois au cours desquels elle a perdu le goût de la musique. Elle a déserté le studio, est restée dans sa bulle. Avant l'eau de la Drôme. Avant le ciel bleu et les senteurs épiciées de l'autre côté de la Méditerranée.

**L'odorat.** L'artiste-maman se plaît à imaginer des effluves, fruitées et acidulées pour Sofia, fleur d'oranger pour Hana, un brin de jasmin pour Zayn. Et pour Patrick, son conjoint, entrepreneur, «le chaud. Une odeur que tu ne trouves pas dans le commerce». Hypersensible, Amel Bent sent les gens. Les emmerdes aussi. Elle a appris à prendre du recul, protège sa famille de toute exposition publique, aime toujours la notoriété, celle qui lui offre des échanges avec les gens dans la rue. Aime moins celle qui se moque, qui blesse, quand son mari a été condamné pour escroquerie, par exemple. Elle s'accorde tous les jours un moment de calme, pour penser, divaguer. Respirer. Elle ne dira rien de sa pratique religieuse mais affirme avoir la foi. Une foi «intacte et intense». Que reste-t-il de la gamine qui chantait *Ma philosophie*, le poing levé en 2004 ? La fraîcheur, le rire, la curiosité. Elle a ajouté une couche de sévérité. Et cherche en permanence à être cohérente, entre la personne qu'elle est et celle qu'elle donne à voir.

**La vue.** A travers ses grands yeux noirs, se devine une femme déterminée, sanguine et orgueilleuse aussi, dit-elle. Termes confirmés par l'entourage. «Elle a trouvé un point d'équilibre entre l'élegance, la beauté et un naturel fou. Et autour d'elle, elle suscite toujours l'enthousiasme. Quand tu la rencontres, tu espères devenir pote avec elle», analyse Julien Mairesse, l'ami et «show director» de ses tournées. Elle déteste l'opulence, n'a rien oublié des années sans vacances, des fins de mois difficiles et a exigé l'égalité salariale pour les musiciens et choristes. Elle voit très bien le chemin parcouru. Celui qu'il reste à faire. Les trucs à régler demain. Après-demain. La tournée. Un livre à finir, un court-métrage à réaliser. Ce bac qu'elle veut repasser «parce que chez nous, il est impensable de ne pas avoir de diplôme. Ma mère, coiffeuse depuis l'âge de 15 ans, a eu son CAP coiffure à 45 ans».

Dans la chaleur de cette fin de journée du mois de mai, Amel Bent rit. ➤

Par **EVA ROQUE**  
Photo **AUDOIN DESFORGES**